



Wesh,

Pour paraître, ce *Petit ZPL* n°4 aura bien pris son temps. Il arrive enfin, bourgeonnant comme le printemps, bonifié comme du vieux vin.

Le dernier numéro traitant de la censure, nous y avons beaucoup évoqué la genèse de notre journal. Il était important pour nous d'expliquer pourquoi notre torchon essayait des refus dans les différents points de vente de ZPL\* [voir lexique page 10]. Vivre ces péripéties et les relater nous a conforté.es dans notre volonté initiale : créer un média neuf, local et surtout indépendant.

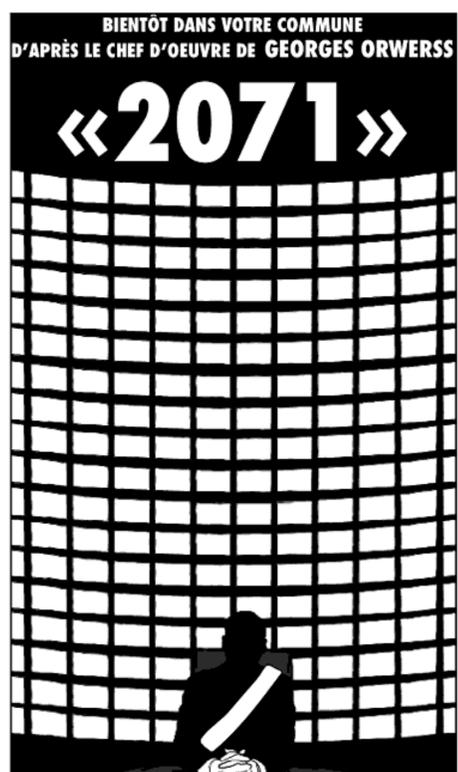
Ce quatrième numéro parle de l'armement de la police municipale, d'une école sur le point de fermer, d'un compteur électrique pseudo-intelligent, d'une prison qui ne dit pas son nom, ainsi que d'autres sujets, dépassant parfois les frontières palaisiennes. En effet, la ville est souvent le reflet de ce qui est décidé nationalement. L'arsenal sécuritaire se développe partout en France ; la suppression des petites écoles fait partie d'une stratégie nationale ; le compteur Linky débarque dans tous les foyers du pays ; le CRA de Palaiseau en est un parmi 24 autres sur le territoire... Avec tout ça, faut bien qu'on s'marre !

On s'arrête aussi sur le déploiement de la vidéo-surveillance à Palaiseau. À ce compte, petite nouveauté : nous vidéo-protégeons désormais nos chères concitoyen.nes, en filmant les séances du conseil municipal et en les diffusant sur les réseaux sociaux. Pour y avoir assisté plusieurs fois, nous avons été largement interpellé.es par la tendance anti-démocratique et l'opacité de ces réunions (page 3).

Après tout, il n'y a pas de raison que nous ne soyons pas systématiquement informé.es des décisions qui construisent la ville.

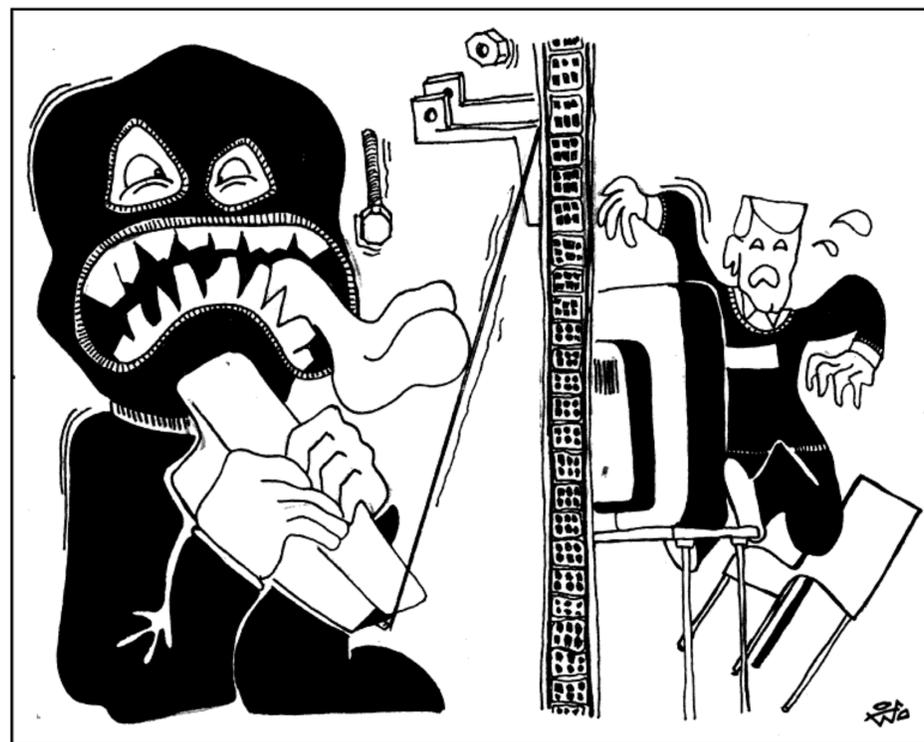
Amour radical

L'équipe du Petit ZPL



Qu'est ce qu'on fait avec ces caméras, est-ce que je passe mes soirées à regarder ce que font les palaisiens pour pouvoir les fliquer et faire des p'tites fiches sur chacun d'eux ? [...]

M. le maire, conseil municipal du 27/02/2017  
Illu: Paloisel



P1-3 : N'ayez plus peur - Dossier sécurité à ZPL  
P4-5 : Bondé Bara - Enquête sur la fermeture d'une école  
P6 : Remettons les compteurs à zéro - Enquête Linky  
P7-9 : Chronique d'ici et d'ailleurs  
P9 : Prenez la parole - Courrier des lecteurs  
P10-11 : Grosse marrade - Jeux, BD, Horoscope...



Vidéos des conseils municipaux, archives, contenus exclusifs : <https://lepetitzpl.zpl.zone>

Pour réagir, s'abonner, contribuer, échanger, relater, alerter, fuiter : [lepetitzpl@zpl.zone](mailto:lepetitzpl@zpl.zone)

## Épie quoi encore ?

Par S.B. / illu : La Kanine

**À Palaiseau, vont être installées des caméras dans l'espace public. Vidéo-protection ou vidéo-surveillance ?**

D'emblée, à l'heure de les nommer, c'est confus : caméras de vidéo-protection ? Vidéo-surveillance ? Étant donné qu'on préfère être protégé-e que surveillé-e, on se jette sur la « vidéo-protection ». Et là, de suite, on a du mal à visualiser d'énormes Robocops, embusqués, prêts à bondir pour vous protéger. Déçu-e, on se tourne alors vers le second terme « vidéo-surveillance ». Les caméras seraient plutôt des outils de collecte d'images utiles à la collectivité en cas d'enquête sur une agression, un vol, un braquage et que sais-je encore !

### Palaiseau, une ville paisible

Oui, que sais-je encore ? Parce que moi, habitant Palaiseau depuis plus de vingt ans, je n'ai pas le sentiment que ma ville soit une zone dangereuse. Et les chiffres le confirment<sup>1</sup> : les violences sont très faibles par rapport à l'Essonne, l'Île-de-France et même à l'échelle de la France. Les vols et dégradations, principaux crimes enregistrés, sont moins nombreux qu'en IDF, tandis que les violences aux personnes sont en-deçà de la moyenne à l'échelle de la France.

### Quels bénéfices à la personne...

Il s'agit, dans le cas de Palaiseau, de tenter d'élucider un très petit nombre de délits ou d'en dissuader d'éventuels auteurs. Un p'tit tour en Grande-Bretagne, pays précurseur depuis 20 ans et le mieux équipé en matière de caméras (entre 4 et 6 millions de caméras pour un coût d'environ 352 millions d'euros)<sup>2</sup>, où l'efficacité de la vidéo-surveillance est largement questionnée et le dispositif progressivement abandonné avec un effondrement des budgets (parfois divisés par 4,5)<sup>3</sup>. Scotland Yard, dans le rapport officiel Viido<sup>4</sup>, remet en question l'effet dissuasif des caméras. Quant à leur rôle dans l'élucidation, c'est bien décevant : seulement 3 % des

vols à Londres par exemple ! Et que dire de Nice, ville la plus vidéo-surveillée de France (1 caméra pour 272 habitants)<sup>5</sup>, ce qui n'a pas empêché l'attentat terroriste du 14 juillet dernier.

### Pour quel investissement ?

Malgré toutes ces informations concluantes, à Palaiseau l'équipe municipale fonce. Côté investissement, peu de données chiffrées sont avancées par nos élus. Au budget primitif 2016, 150 000 € sont dédiés au démarrage de l'opération<sup>6</sup>. Ailleurs, on apprend qu'une caméra coûte entre 5 000 et 15 000 €<sup>7</sup> (l'idée est d'en implanter 40 d'ici 2020). Ces chiffres, difficiles à trouver, ne nous apprennent que peu de choses. S'agit-il du prix d'achat ? Avec ou sans maintenance ? Tous les coûts sont-ils inclus ? Si cette somme couvre 2016, qu'en est-il à moyen et long termes ?

Alors pourquoi investir dans cette technologie ? Même si les fonds proviennent de subventions de l'État (Contrat de Territoire), n'est-ce pas, au vu de l'inefficacité avérée de ces installations, du gaspillage ? Notre maire fait-il partie des « élus locaux [qui] négligent dans 90% des cas de mesurer l'impact de leur investissement »<sup>8</sup> ?

### Une équipe municipale apeurée...

En réalité, ces caméras révèlent la peur irrationnelle de nos élus et ne sont qu'un des axes d'une stratégie de la peur déployée par la majorité municipale. En dépit des statistiques, le maire et ses élus fantasment, ont peur à Palaiseau, mais ce qui est pire s'emploient à ce que vous aussi ayez peur !

Développer, chez les Palaisiens, le sentiment de peur, d'insécurité, instrumentaliser le mal-être ambiant, afin de distiller une idéologie sécuritaire instaurant le repli sur soi, sont les objectifs poursuivis. C'est une guerre psychologique. Il s'agit de s'immiscer dans les pensées, de suggérer des relations de cause à effet en saturant l'espace public de si-

gnaux ostensibles et agressifs. Par exemple, la présence de caméras vous signale, implicitement, un danger potentiel. Et, outre les caméras, divers outils sont mis sur la table.

### « En quête de manipulation... »

Le meilleur exemple, à ce titre, concerne l'enquête de victimation<sup>9</sup> dans le cadre du Diagnostic Local de Sécurité. Cette enquête est destinée à recueillir le « sentiment des Palaisiens sur la sécurité dans leur ville ». Ce type de questionnaire instaure de fait un climat de méfiance et de peur. Dans sa lettre ouverte<sup>10</sup>, Palaiseau Terre Citoyenne<sup>11</sup> exprime son scepticisme sur les objectifs et le sérieux de cette enquête, s'indigne de l'orientation des questions qui suggèrent des réponses auxquelles les Palaisiens n'auraient pas spontanément pensé, les sous-entendus envers certaines populations (jeunes et marginaux) et regrette, plus globalement, le traitement inhumain de la question sécuritaire. Les réserves exprimées sur la méthodologie nous mènent à douter fortement de la qualité et du degré de fiabilité des résultats non publiés de cette consultation. Et nous interroge aussi sur la sincérité de ses commanditaires. Encore du gaspillage !

### La fête des voisins ?

Troisième axe de cette stratégie de la peur, les « habitants vigilants et solidaires ». Ces habitants auront pour rôle de « recueillir le signalement de faits inhabituels repérés par eux ou leurs voisins, avant de les transmettre aux forces de police »<sup>12</sup>. Un protocole sera signé entre les services de l'État, la commune et les habitants afin de fixer les modalités de cette collaboration. Quel est le rôle exact de ces habitants ? Seront-ils encadrés ? Formés ? Par qui ? Est-il raisonnable de laisser à l'appréciation personnelle d'une poignée d'individus de juger de ce qui est « inhabituel et anormal » ? Qu'est-ce qu'un fait « inhabituel et anormal » ? De plus, qui pourrait avoir envie d'exercer un tel rôle ?

Et comme nous, à force, on commence aus-

si à avoir peur, on paranoïe et on se dit que le message, c'est qu'être citoyen ce serait se méfier de ce qui est « inhabituel », en avoir peur, en juger sans discernement et à l'emporte-pièce. Être solidaire, ce serait épier et dénoncer !

### Une sous-police nationale

Fer de lance de cette stratégie de la peur, une Police Municipale bien lotie. En effet, l'effectif de la PM a doublé (16 agents dont 8 assermentés)<sup>13</sup>, une brigade VTT créée, l'équipement modernisé et les missions étendues. Sept de ces agents seront bientôt armés (voir p.3 *Le cadeau du maire aux policiers de ZPL*). À ce stade, on ne peut plus parler d'une police de proximité. On assiste à la création d'une « sous-police nationale ». On ne peut que s'en inquiéter. La sécurité n'est-elle pas une fonction régalienne de l'État ? À l'heure où les communes déplorent le désengagement de l'État, pourquoi s'y substituer financièrement et si volontairement ? Qu'en est-il de l'égalité des citoyens français si leur sécurité devient une affaire locale ? Enfin, que penser d'une force policière armée aux ordres d'un seul individu : le/la maire-sse ?

### Une municipalité à court d'idées !

La municipalité actuelle espère enrayer la (faible) délinquance à Palaiseau en s'attaquant à ses conséquences réelles ou fantasmées grâce à des outils inadaptés. Au contraire, un traitement social de la question permettrait d'apporter des réponses appropriées à des faits observables et à leurs causes avérées et serait porteur de propositions réalistes. Encourager une vraie solidarité entre les Palaisiens, inciter les habitants à s'approprier physiquement l'espace public,

multiplier les occasions de rencontres et d'échanges, les espaces de convivialité, les lieux de création et de partage et d'expérimentation sociale, créer des réseaux, ça, oui, ça peut faire baisser le nombre d'incivilités et de violences gratuites plutôt que démanteler le peu qu'il y a et surtout plutôt que de nous vidéo-surveiller, victimiser, vigiler et policemunicipaliser !

1 Chiffres de la délinquance de 2012, publiés par l'ONDRP, consultables ici : <http://www.linternaute.com/actualite/delinquance/palaiseau/ville-91477>

2 <http://www.dailymail.co.uk/news/article-1334200/CCTV-cost-councils-300m-3-years-city-spending-10m.html>

3 <http://www.bbc.com/news/magazine-30793614>

4 <https://www.theguardian.com/uk/2008/may/06/ukcrime1>

5 [http://www.lexpress.fr/actualite/societe/a-nice-l-efficacite-de-la-video-surveillance-en-question\\_1812909.html](http://www.lexpress.fr/actualite/societe/a-nice-l-efficacite-de-la-video-surveillance-en-question_1812909.html)

6 [http://www.ville-palaiseau.fr/fileadmin/palaiseau/MEDIA/01\\_Decouvrir\\_Palaiseau/Budget2016/Budget2016.pdf](http://www.ville-palaiseau.fr/fileadmin/palaiseau/MEDIA/01_Decouvrir_Palaiseau/Budget2016/Budget2016.pdf)

7 [http://www.ville-palaiseau.fr/fileadmin/palaiseau/MEDIA/03\\_Democratie\\_locale/Conseils\\_quartier/CR\\_CQ\\_PLATEAU\\_200616.pdf](http://www.ville-palaiseau.fr/fileadmin/palaiseau/MEDIA/03_Democratie_locale/Conseils_quartier/CR_CQ_PLATEAU_200616.pdf)

8 <http://rue89.nouvelobs.com/2009/08/29/videosurveillance-la-valse-des-rapports-contradictaires-115703>

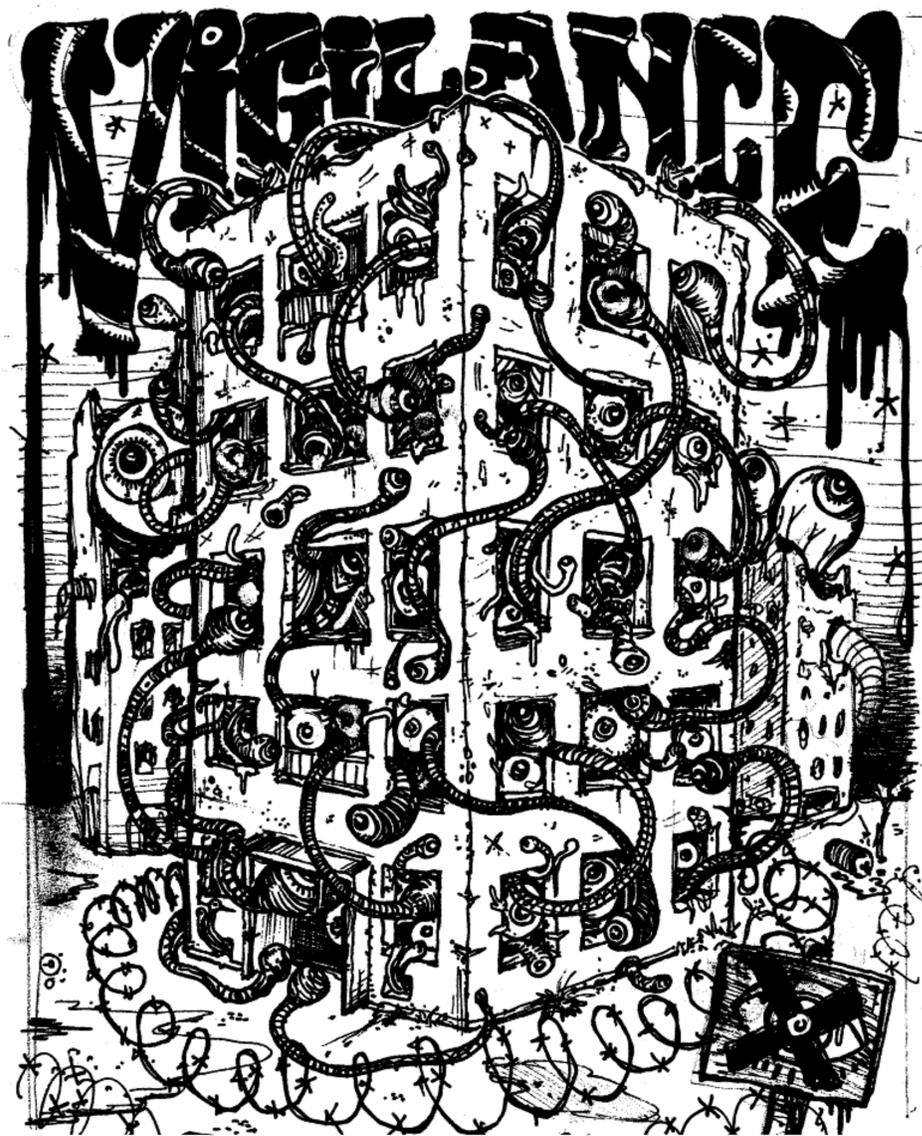
9 Réalisée par le cabinet Spallian

10 <http://ptc.odass.org/2015/12/21/lettre-ouverte-a-monsieur-le-maire-de-palaiseau-le-21122015-enquete-victimation-ou-en-quete-de-manipulation/>

11 Terre Citoyenne est un collectif créé en 2014 à l'occasion des élections municipales.

12 <http://www.ville-palaiseau.fr/actualites/fiche/habitants-vigilants-et-solidaires.htm>

13 [http://www.ville-palaiseau.fr/fileadmin/palaiseau/MEDIA/archives/Palaiseau\\_mag/2015/Palaiseau\\_Mag199.pdf](http://www.ville-palaiseau.fr/fileadmin/palaiseau/MEDIA/archives/Palaiseau_mag/2015/Palaiseau_Mag199.pdf)



## TellMyCity : « Signalez-les à Palaiseau »

Dans la ville se dressent de nombreux panneaux de pub sur lesquels nous est largement présenté le nouvel outil de « démocratie participative\* » de la ville : TellMyCity. Son principe est simple : à l'aide de votre smartphone, vous téléchargez cette application puis photographiez les incivilités que vous aurez la vigilance d'identifier. « Poubelles, tags, nids de poules... **SIGNEZ-LES À PALAISEAU** » peut-on lire en large sur ces affiches de deux mètres. Sur le site internet de la ville, la famille du mot « Signaler » est omniprésente, employée jusqu'à sept fois en quelques phrases<sup>1</sup>. Le message est clair et la communication municipale le martèle, « signaler un problème est désormais chose facile, dès qu'un problème est signalé, il est directement envoyé aux services municipaux qui se chargeront d'y remédier le plus rapidement possible ». Il n'en faut pas plus à notre sympathique maire-adjoint en charge de la sécurité pour signaler, à son tour, en conseil de quartier que « l'application TellMyCity est un outil de signalement (à propos du stationnement) : il suffit de faire une photo avec son smartphone et de l'envoyer à la police municipale ».<sup>2</sup> Rien que ça.

### SURPRISE !

Alors une surprise de taille attend les utilisateurs qui découvrent TellMyCity du bout des doigts. Au risque de les décevoir, l'application permet, tout autant, de « Suggérer » une action dans la ville ou d'en « Féliciter » une autre. Car oui, comme s'en défend l'un des créateurs de l'appli, conçue par le cabinet SPALLIAN : « L'idée n'était absolument pas d'être dans une logique

de délation ou de récrimination, (mais) vraiment de pouvoir créer du lien social [...] et donc qu'ils (les citoyens) puissent suggérer des choses : davantage de service public, des structures pour la petite enfance, davantage de culture aussi, plus de spectacles »<sup>3</sup>. Ah ! Comme c'est gentil ! Alors nous vient une idée ...

### Toi aussi, joue au « gaucho » avec Le Petit ZPL

Et si, plutôt que de « SIGNALER » à tout-va, on se mettait à « Suggérer » ce qui nous semble manquer ? Par exemple, d'ouvrir davantage de lieux de rencontre et de convivialité, de cesser d'en supprimer, de fermer le Centre de Rétention Administrative (CRA) de Palaiseau et de désarmer la police municipale, etc. Faisons ainsi et trollons\* TellMyCity. On pourra même ensuite s'en « Féliciter ». Il s'agit là de passer pour de parfaits bobo-islamo-gauchistes, et après avoir été géolocalisés, nous aurons peut-être la chance d'être « cartographiés » comme tels. Car le site de l'application le précise bien : « Toutes les informations de TellMyCity alimentent une cartographie permettant une analyse fine de la typologie des demandes, quartier par quartier, tout en garantissant un suivi statistique »<sup>4</sup>.

### Cartogra-fist, un poing technique

L'entreprise qui a conçu TellMyCity est « experte du Data Analytics et du Géo Management », elle « accompagne ses clients dans le traitement et l'analyse de l'information stratégique »<sup>4</sup>. Les Data Analytics désignent la collecte et l'analyse, à des fins stratégiques, de grands ensembles de données commerciales et/ou personnelles. SPALLIAN propose de les utiliser à des fins politiques, par le biais de cartographies électorales<sup>5</sup>. À titre d'exemple, ces cartographies permettent à un candidat, lors d'une campagne électorale, de connaître les quartiers acquis à sa cause ainsi que ceux considérés de bords opposés. Ça permet surtout de connaître les quartiers dans lesquels se trouvent les indécis qu'il faudra séduire, ceux qui font basculer le scrutin car c'est généralement là que se joue une élection. Une fois l'électeur identifié, il sera aisé de faire de la « communication ciblée »<sup>6</sup>, de lui envoyer des courriers nominatifs, de le flatter et le caresser dans le sens du poil. Cet outil permet de bénéficier d'un gain considérable de temps et d'énergie. Les Palaisiens qui ont eu l'honneur de recevoir en 2014 ce genre de courrier souriront. Ce sont des pratiques de plus en plus cou-

rantes, grâce entre autres au numérique. SPALLIAN, pour un politicien, c'est super pratique !

### Mais que ca\$h-t-ils ?

En décembre 2015 au sujet de l'« Enquête de victimation » (voir article p.1 et 2 : « Épie quoi encore ? »), le maire admet « qu'une des questions (du questionnaire) était mal formulée » mais rappelle avoir « fait appel à un cabinet qui a réalisé le même exercice pour de nombreuses collectivités et que la question incriminée était fréquemment utilisée. » Ce cabinet, c'est SPALLIAN, encore eux ! Toujours là quand il s'agit de collecter des informations, même concernant le CLSPD (Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance). Rétabli par le maire il y a peu, « la Ville a passé un marché avec la société SPALLIAN pour sa mise en place »<sup>6</sup>. Et les affaires sont bonnes dans ce domaine. L'enquête de victimation aura ainsi été facturée entre 20 000 et 89 999,99 € au contribuable<sup>7</sup>. Il est hélas difficile de connaître son coût exact. Idem pour TellMyCity. Pour se faire une idée, à titre de comparaison, la ville d'Arras et ses 40 830 habitants (38 000 à Palaiseau) a payé pour TellMyCity une somme estimée à 45 684 € pour 4 ans d'utilisation<sup>8</sup>. Si d'aventure d'autres informations vous viennent aux oreilles, « Signalez-les au Petit ZPL ».

Yaya

\* « Démocratie participative » est un pléonasse.

\*\* « Trollons », du verbe troller, signifie sur internet écrire des messages provocateurs dans un forum.

(1) <http://www.ville-palaiseau.fr/actualites/fiche/tellmycity-une-appli-pour-embellir-la-ville.htm>

(2) [http://www.cq-plateau-palaiseau.net/wp-content/uploads/CRCQ\\_Plateau\\_2016-06-20\\_-VALIDE.pdf](http://www.cq-plateau-palaiseau.net/wp-content/uploads/CRCQ_Plateau_2016-06-20_-VALIDE.pdf)

(3) <https://www.youtube.com/watch?v=n-8KZGHLow>

(4) <http://www.spallian.com/>

(5) <http://www.spallian.com/smart-gouvernance/> - « Etudes politiques et cartographies électorales »

(6) Conseil de quartier du centre 05 octobre 2016.

(7) [http://www.ville-palaiseau.fr/fileadmin/palaiseau/MEDIA/06\\_Emploi\\_economie/marches\\_publics/marches\\_conclus/LISTE\\_DES\\_MARCHES\\_CONCLUS\\_EN\\_2015.pdf](http://www.ville-palaiseau.fr/fileadmin/palaiseau/MEDIA/06_Emploi_economie/marches_publics/marches_conclus/LISTE_DES_MARCHES_CONCLUS_EN_2015.pdf)

(8) <http://www.lavoixdunord.fr/region/une-application-lancee-en-septembre-pour-alerter-ia29b0n2916568>



# Le cadeau du maire aux policiers municipaux de ZPL

C'est Noël ! Nos petits veinards de la police municipale doivent être tout excités ! Le maire vient de le faire savoir au conseil municipal du lundi 12 décembre : 7 policiers municipaux brandiront prochainement leur flingue de proximité.

Après Corbeil, Chilly-Mazarin, Longjumeau, Juvisy, et une vingtaine d'autres communes de l'Essonne, c'est désormais Palaiseau qui va profiter de l'offre exceptionnelle du Ministère de l'Intérieur ! Des revolvers .357 Magnum sont mis gratuitement à disposition des municipalités qui le souhaitent pour une durée de 5 ans !

Au cours de ce dernier conseil municipal, le Parti dit socialiste a cependant tenu à jouer les rabat-joie en affirmant que « nul ne peut prétendre que Palaiseau est une zone particulièrement sensible du point de vue du risque encouru par les forces de l'ordre ». Mais le maire ne s'est pas laissé démonter pour autant. Il a avancé de nombreux arguments. Sans trembler, il a expliqué que « depuis janvier 2015, on ne vit plus dans le même contexte ». Et il ne s'est pas arrêté là : « c'est une demande légitime des agents » a-t-il affirmé, ajoutant que « des voisins qui ont un contexte proche de celui de Palaiseau, tels que Villebon ou Monthéry l'ont fait » (bon pour Villebon-sur-Yvette il s'est trompé, mais l'erreur est humaine). Enfin, le boss de la sécurité à Palaiseau, le commissaire de la police nationale lui-même aurait assuré qu'il fallait sérieusement envisager cette option. Il y aurait même, selon lui, des « opportunités en terme d'investissement sur l'achat des armes ». En somme, 4 excellentes raisons qui peuvent justifier ce sage investissement : ils vont accompagner Palaiseau dans sa lutte acharnée contre le terrorisme international ; nos policiers veulent des armes, donnons-leur ; les

villes voisines le font alors pourquoi pas nous ; c'est une bonne affaire ! Puis, faut pas oublier qu'ils ont bien été sages cette année. Ça vaut bien ces nouveaux joujoux qui sentent bon le sapin.

## Du taser au .357

Peu importe que « l'image de policiers municipaux équipés de Flashball et Tasers ait déjà choqué nombre de palaisiens » comme le rappelle Yves Maignac, élu de l'opposition. Bon, c'est toujours pareil avec les mauvaises langues angélistes, elles vous répètent, truffées de bien-pensance, que Palaiseau aurait un des taux les plus faibles de la région concernant les violences



et les agressions. Mais que diable ! Les municipaux pourront toujours essayer leurs cadeaux sur les voleurs et les cambrioleurs, puisque c'est dans ce domaine que la délinquance excelle dans la commune<sup>1</sup>.

De source sûre, la course à l'armement municipal n'en est qu'à ses débuts ! En effet, le maire souhaite s'atteler à ce qui pourrait ressembler à « un Grenelle de

la sécurité locale » comme il le déclare dans Le Figaro<sup>2</sup>. Le Parisien n'a d'ailleurs pas été insensible à cette intervention du maire. Le journal a même qualifié cette initiative « d'entrée remarquée dans le débat sur la sécurité »<sup>3</sup>. Un gage évident de qualité !

Pour appuyer sa décision, Grégoire de Lasteyrie a rappelé à l'opposition qu'il connaissait parfaitement le terrain et qu'il savait de quoi Palaiseau avait besoin : « j'ai le sentiment qu'on vit pas toujours forcément dans le même monde, et que les considérations idéologiques des uns et des autres peuvent peut-être (les) aveugler ». Et pan ! Dans l'mille !

## Un maire de terrain qui montre la voie

Le PS déplore que le maire n'ait pas proposé un « débat public avec les habitants et les habitantes de cette commune ». Mais à quoi bon ? Faut-il encore rappeler à quel point notre maire est un fin limier des spécificités criminelles palaisiennes ? C'est d'ailleurs pour ça qu'il a décidé de prendre la décision tout seul

sans la soumettre au vote du conseil municipal. Quel courage ! C'est une « décision personnelle » a-t-il expliqué, ajoutant que « s'il devait y avoir un problème c'est sur ma conscience que ça devrait porter, pas la vôtre (en parlant du PS) ». Il confie avoir « longuement réfléchi sur le sujet ». Nous n'avons donc aucune raison de nous inquiéter ! Et puis les policiers en question seront bien préparés, puisqu'en plus de recevoir une formation d'une durée de 45 heures, les nouveaux garants municipaux de la sécurité sont des vrais as de la gâchette : « ils ont tous déjà porté une arme dans leurs anciens métiers, militaires ou gendarmes ». Comme quoi faut pas avoir peur ! De toute manière, comme l'a expliqué le maire dans Le Parisien, « le sens de l'histoire va vers une plus grande professionnalisation et un armement de la police municipale »<sup>4</sup>. On n'arrête pas le progrès, et on reste bouche bée devant cette révélation prophétique. Nous voilà bien rassurés sur la conscience de notre maire.

Raphaël Godechot, Mike Strach, Briac Chauvel.  
Illu : ShlagLab

[1] D'après l'Observatoire National de la Délinquance et des Réponses Pénales 2012 : <http://www.linternaute.com/actualite/delinquance/palaiseau/ville-91477/autre-crime>

[2] <http://www.lefigaro.fr/vox/politique/2016/10/26/31001-20161026ARTFIG00318-explosion-de-la-violence-il-faut-lancer-un-grenelle-de-la-securite-locale.php>

[3] <http://www.leparisien.fr/palaiseau-91120/le-maire-de-palaiseau-plaide-pour-un-grenelle-de-la-securite-locale-02-11-2016-6280695.php>

[4] <http://www.leparisien.fr/essonne-91/palaiseau-l-armement-de-la-police-municipale-alarme-l-opposition-13-12-2016-6451398.php>

## Lasteyrie, clone sensible en zone sans cible

À propos des mauvaises raisons de justifier l'armement prochain des policiers municipaux, le maire nous a offert récemment un argument typique de l'hystérie sécuritaire : « Le pouvoir de police, c'est le pouvoir du maire. C'est ma responsabilité personnelle qui est engagée. Le contexte national depuis janvier 2015 a évolué. Porter un uniforme, c'est être une cible », avance Grégoire de Lasteyrie<sup>1</sup>.

Ce qu'il y a de marrant, avec la frénésie sécuritaire<sup>2</sup>, c'est qu'elle s'accompagne toujours d'une certaine déchéance de la rationalité, martelée avec la solennité d'un argument imparable. Et pourtant, cela se démonte assez rapidement. Il suffit en effet de consulter le site officiel de la Direction Générale de la Police Nationale (DGNP) pour constater que Grégoire de Lasteyrie raconte n'importe quoi. De 2008 à 2015, on comptabilise 6 à 13 policiers morts en service, et parmi eux, 2 à 6 dont le décès intervient en mission<sup>3</sup>. Pour combien de décès peut-on parler de cible ? Selon le rapport le plus récent de l'ONDRP : « Le plus grand nombre de décès en service est concentré dans la catégorie "trajet", qui regroupe les accidents corporels, matériels ou de circulation, survenus lors du trajet domicile travail ayant entraîné la mort de l'agent de police ». C'est le cas pour 22 décès sur les 31 enregistrés de 2008 à 2013<sup>4</sup>.

Bref, les policiers meurent sporadiquement en service, rarement pour des rai-

sons de dangerosité de leurs missions, et exceptionnellement en tant que cibles de terroristes. Qu'en est-il de ce risque pour les policiers municipaux ? La seule policière municipale prise pour cible d'un terroriste ces dix dernières années, c'est Clarissa Jean-Philippe, froidement abattue en janvier 2015. Il faut donc convenir de la chose suivante : non, le contexte national n'a pas changé depuis janvier 2015, en termes de risques de mortalité policière. Il y a même moins de policiers morts en service en 2015 qu'en 2009. Non, les porteurs d'uniforme ne sont pas particulièrement ciblés par les crimes terroristes. En France, depuis 2012, le nombre de civils ayant péri lors d'attentats terroristes est plus de vingt fois supérieur au nombre de victimes porteuses d'uniformes. Quant aux policiers municipaux, il est parfaitement absurde de les croire particulièrement en danger. Il est temps d'offrir à Grégoire la jolie formule bourdieusienne : « le fait divers fait diversion »<sup>5</sup>.

À mon humble avis, c'est beaucoup plus du côté de ce que le maire décrit curieusement comme sa « responsabilité personnelle » qu'il faut chercher les véritables raisons de son engouement pour l'armement des policiers municipaux. Lasteyrie souscrit, comme de nombreux politiciens contemporains, à l'idéologie sécuritaire des « marchands de peur »<sup>6</sup>. Cette tendance est particulièrement à la mode chez Les Républicains, à l'image du débat médiatique morbide sur la « légitime défense des

policiers » qui est resté en complet décalage avec les chiffres officiels de la DGNP. Bref, il me semble plus raisonnable de penser que Lasteyrie ne fait rien d'autre que de céder à une sorte de conformisme irrationnel et apeuré, façon Copé-décalé, afin de rouler ultérieurement des mécaniques dans je ne sais quelle assise nationale de la sécurité locale. Il s'agirait pas de passer pour un petit face à Ciotti ou Estrosi, alors voilà, dans sa zone sans cible, Grégoire fait le clone sensible. Tout simplement.

Quant à moi, j'invite gentiment le maire à réfléchir sérieusement aux implications de ses troupes intimes sur ses décisions politiques. Armer des fonctionnaires municipaux de Magnum .357, à dix mille lieues de leurs missions premières, en voilà une véritable responsabilité. Elle n'a d'ailleurs rien de personnel, cette responsabilité, elle est éminemment politique. J'espère sincèrement que cette supercherie n'aura pas de conséquence fâcheuse. Car dans ce cas, il y a fort à parier que les Palaisiens sauront se souvenir quel fanfaron en fut à l'origine. Ceci dit, ne souhaitant point ajouter de l'angoisse aux cauchemars déjà très créatifs du maire, je parie un paquet de chouquettes sur la plus forte probabilité d'usage des pétards municipaux : vraisemblablement, ils ne serviront à rien.

Briac Chauvel / illu : ShlagLab

[1] <http://www.leparisien.fr/essonne-91/palaiseau-l-armement-de-la-police-municipale-alarme-l-opposition-13-12-2016-6451398.php>

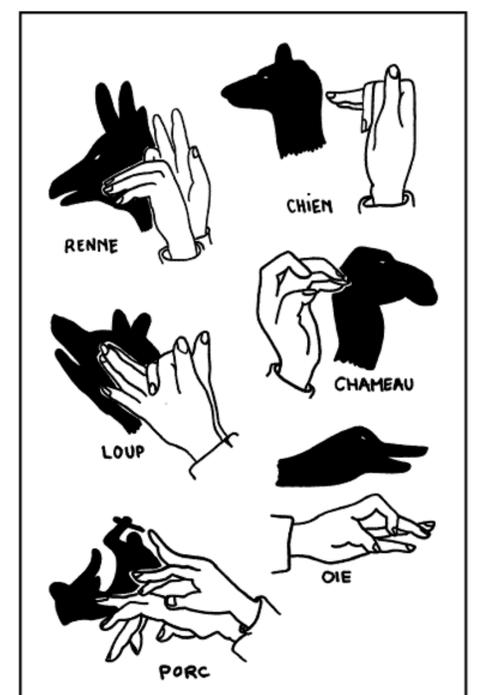
[2] Laurent Mucchielli : "La Frénésie Sécuritaire". Retour à l'ordre et nouveau contrôle social, La Découverte, 2008.

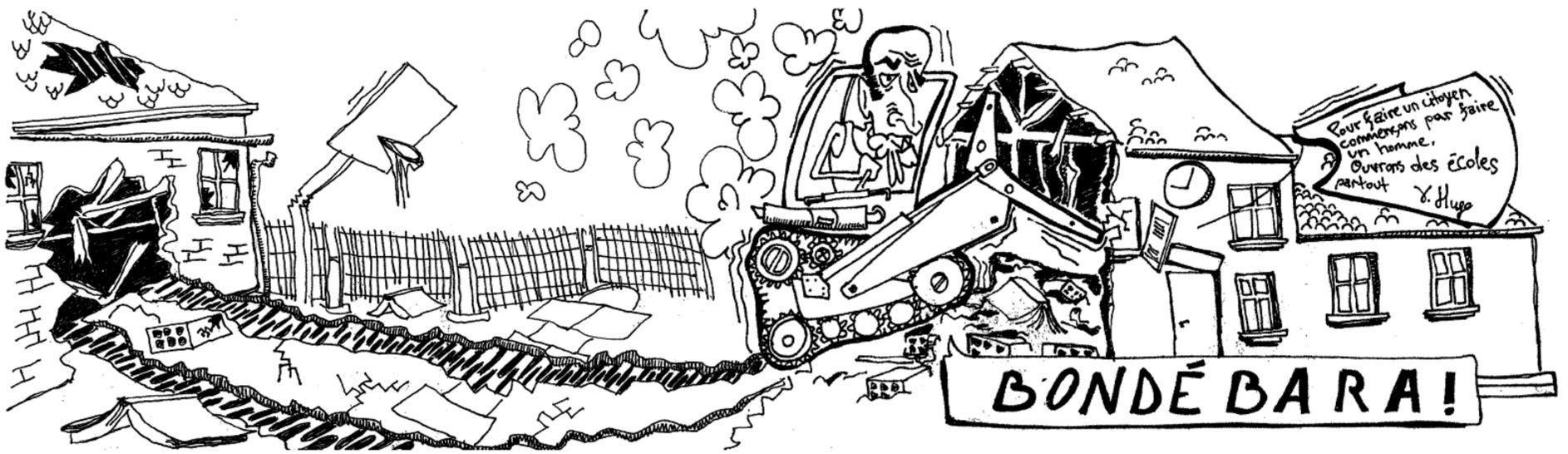
[3] [http://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2016/06/14/une-dizaine-de-policiers-tues-en-service-ou-en-mission-chaque-annee\\_4950476\\_4355770.html](http://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2016/06/14/une-dizaine-de-policiers-tues-en-service-ou-en-mission-chaque-annee_4950476_4355770.html)

[4] Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales

[5] Pierre Bourdieu : "Sur la télévision", 1996.

[6] Mathieu Rigouste : "Les Marchands de Peur", Libertalia, 2013.





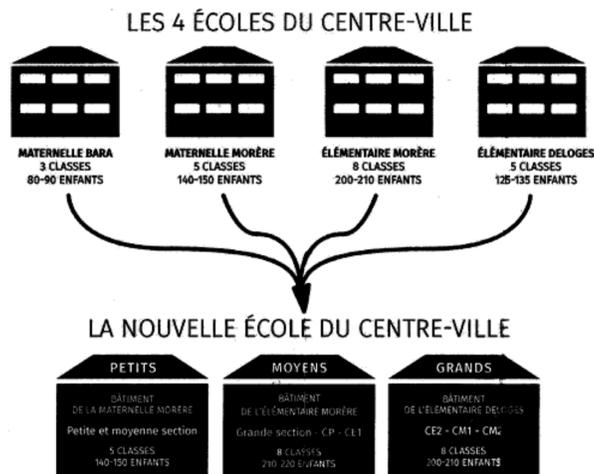
# École Bara : La municipalité souhaite qu'on la ferme !

## Des parents d'élèves saisissent le tribunal administratif

À Palaiseau, la mobilisation pour la sauvegarde de la maternelle Bara ne date pas d'hier. Le projet de fusion des écoles du centre-ville non plus. Déjà dans les années 1980, des parents d'élèves et des enseignants avaient occupé l'école pendant plus d'un mois, contre la fermeture de classes. Sous la mandature de Jacques Allain (RPR, 1995-2001), le projet de raser cette maternelle pour y construire, entre autres, un parking souterrain, avait également été présenté. La municipalité de François Lamy (PS, 2001-2012) proposait aussi la fusion des écoles du centre, mais ce sera finalement celle de Grégoire de Lasteyrie (LR) qui aura la peau de cette petite école. Suite au vote du conseil municipal, un collectif de parents d'élèves s'est formé. Ils décident aujourd'hui de saisir la justice.

### Techniquement, c'est quoi le projet ?

Le 12 décembre 2016, le conseil municipal a voté à 30 contre 9 la décision de fermer cette école, dans le but de regrouper ses effectifs avec ceux de Morère et Deloges, en centre-ville. Suite à cette fusion, il ne resterait que 2 écoles - au lieu de 4 - réparties sur 3 bâtiments. Les effectifs totaux de 571 élèves passeraient de 4 écoles dans 4 bâtiments et 2 cantines, à 2 écoles dans 3 bâtiments et une cantine. On devrait donc assister à de vraies prouesses logistiques.



Le projet porté par le maire et soutenu par l'Éducation Nationale consiste à fusionner les 2 maternelles et les 2 élémentaires pour fermer la maternelle Bara.

Source : Ville de Palaiseau

### « Réduction, optimisation, fusion » L'école, une entreprise ? Des motivations municipales...

Pour justifier cette fusion, la mairie, appuyée par l'inspectrice de l'Éducation Nationale, avance plusieurs arguments. En premier lieu, la volonté de faire des économies « en optimisant la gestion des locaux scolaires ». Il y a 22 écoles à Palaiseau, en fermant Bara cela n'en ferait plus que 21, et permettrait de « faire des économies sur la rénovation des écoles ». Pourtant, l'école Bara est déjà l'une des plus rénovées de la ville. Dans le même temps, la municipalité annonce vouloir investir « plus d'un million d'euros » afin d'aménager les autres écoles et les adapter à la fusion. Elle assure aussi qu'elle maintiendra les mêmes moyens en ce qui concerne l'encadrement périscolaire : 4 responsables du périscolaire, des animateurs, des ATSEM (Agents Territoriaux Spécialisés des Écoles Maternelles), etc. La municipalité n'ayant communiqué aucune donnée chiffrée, où seraient alors faites ces éventuelles économies ? Et à qui profiteraient-elles ?

En second lieu : la fusion favoriserait la mixité sociale. En effet, comme nous le rapporte Thomas\*\*, un parent d'élève : « Aujourd'hui la carte scolaire est fichue de la sorte que vous avez les zones pavillonnaires qui vont à Deloges, et les zones résidentielles à Morère »,

ce qui ne favorise donc pas la mixité. Il ajoute qu'il ne comprend pas pourquoi il faudrait fermer une école, « Pour la mixité sociale, il y a justement un outil, c'est la carte scolaire. Plutôt que de faire des frontières qui séparent les pavillons des HLM, il suffit de la faire passer au milieu des deux et voilà, c'est mélangé ! En plus ça se modifie, c'est pas si compliqué. Pour ça il y a une réunion par an. » Cela fait bien longtemps que les associations de parents d'élèves réclament une mise à jour de la carte scolaire dans ce but, mais sans succès. De son côté, Fatine (parent d'élève aussi) nous raconte que ce projet de fusion lui a un temps fait songer à mettre son enfant dans le privé. Dans l'inquiétude de voir leurs enfants dans une école surchargée, il est probable que plusieurs parents qui en ont les moyens financiers y pensent. Ce qui, au bout du compte, n'irait pas dans le sens d'une plus grande mixité sociale.

### ... et nationales

Ce projet prévoit de réduire le personnel éducatif. On comptait jusqu'à présent 4 directrices d'écoles pour 4 établissements distincts. La fusion devrait aboutir à 2 écoles pour 2 directrices au total : une directrice pour l'école maternelle et une autre pour l'élémentaire. La directrice de Bara part à la retraite, celle de Deloges serait mutée. Deux postes de directeurs d'écoles seront donc définitivement fermés à Palaiseau. Cela va dans le sens de « la stratégie nationale de fermeture des petites écoles » et « de diminution des interlocuteurs (les directeurs, ndr) », d'autres arguments avancés par la mairie et par l'inspectrice de l'Éducation Nationale. En fin de compte, selon des sources, la directrice de Deloges resterait en poste pour une dernière année à Palaiseau.

### De nombreuses inquiétudes

Malgré toutes ces incohérences, la mairie persiste à vouloir fermer Bara, ce qui soulève de nombreuses inquiétudes chez les parents d'élèves.

### Palaiseau, ville grandissante

La population est en pleine expansion. En 2013 la ville comptait 31 264 habitants et en comptera 38 500 en 2018 selon des estimations. Soit une augmentation de 23,1 % en 5 ans<sup>1</sup>. Pourquoi fermer une école quand la population augmente ? À cette inquiétude la mairie répond que cet accroissement ne concerne que le quartier du Plateau. Elle l'explique par les récentes constructions de nouveaux ensembles, à Camille Claudel notamment. Or, des constructions sont aussi à prévoir dans le centre et le secteur de l'école maternelle Bara. Ainsi, 33 nouveaux logements sont en train d'être construits sur le site de l'ancien magasin Jardiland. Le 12 décembre dernier, le conseil municipal a aussi délibéré de la vente d'une parcelle à la société SCI Résidences Franco-Suisse pour la construction de 70 nouveaux logements au niveau de la ruelle des Marais, elle aussi sectorisée sur les périmètres des écoles du centre. Des familles avec enfants sont donc susceptibles de venir y habiter et ainsi grossir les effectifs des écoles. Pour contredire cet argument avancé par les parents, Mme Graveleau, adjointe au maire chargée des affaires scolaires, répond lors d'un conseil de quartier qu'en centre-ville les loyers sont chers, ce qui favoriserait plutôt les populations âgées et sans enfant à venir s'y installer. Cependant, l'élue ne précise pas que la livraison de nombreux logements neufs provoque une dévaluation du prix de l'immobilier en particulier sur les vieilles habitations, principalement situées dans le centre-ville historique de Palaiseau. Elle explique que « si une poussée démographique, pour l'heure non prévue, se présente, nous aviserons ». Cela laisse certains parents d'élèves perplexes. « Sur le plateau par exemple, Mme Graveleau nous dit que la commune n'y avait pas du tout prévu autant d'enfants » nous explique Claire, parent d'élève du centre. « Ils ont donc été obligés d'ouvrir 3 classes en plus dans la nouvelle école Caroline Aigle... Si ça s'est passé comme ça sur le plateau pourquoi

cela ne se passerait pas comme ça en centre-ville ? » s'inquiète-t-elle. L'école du plateau se retrouve désormais surchargée alors que les 1 500 nouveaux logements n'ont pas encore tous été attribués. Un autre projet immobilier est prévu dans le centre : 90 nouveaux logements sur le secteur Tronchet, à deux pas de la mairie (nous y reviendrons). Tous ces projets annoncent l'arrivée d'environ 200 nouveaux logements en centre-ville d'ici à 2020. Selon Matthieu Pasquio, élu de l'opposition (PS), en considérant les prévisions de l'INSEE, on estime à 0,17 le nombre d'enfants par nouvelle habitation. Multiplié par 200 logements, 34 enfants seraient alors attendus dans la « nouvelle



école du centre ». Or les locaux, tels qu'ils sont prévus avec la fusion, n'offriront aucune possibilité d'agrandissement ni d'extension de l'école, qui serait déjà davantage chargée qu'elle ne l'est aujourd'hui. Si autant d'enfants supplémentaires doivent être accueillis il faudra ouvrir des classes, et les parents d'élèves craignent que ces ouvertures se fassent au détriment des salles ressources (bibliothèque, salle d'arts plastiques, salle numérique).

### La canteine et les travaux

La cantine aussi inquiète. Déjà chargée, elle devra accueillir environ 90 élèves supplémentaires l'an prochain. Céline Destremaut, parent d'élève et assistante maternelle affirme que « cela va être très problématique. Aujourd'hui au niveau du bruit c'est déjà n'importe quoi ». La ville prévoit alors des travaux pour améliorer l'acoustique. « Là aussi, c'est à mourir de rire » commente-t-elle. « Ils ont fait des tests avec seulement 35 enfants, dans une salle qui n'était même pas complète (82 places disponibles). Ce n'était pas du tout représentatif de ce que sera la cantine avec la fusion ». De plus, la plupart des résultats obtenus en juin dernier ne sont pas en cohérence avec les

réglementations. Aussi, la municipalité souhaite étendre la capacité d'accueil de la cantine en y ajoutant de plus grandes tables.

D'autres doutes portent sur les travaux d'aménagement et d'adaptation nécessaires à

la fusion. La municipalité affirme vouloir débloquer plus d'un million d'euros, alors que depuis le début de son mandat, le maire fait part de la situation inquiétante des finances de la ville. Les parents d'élèves s'interrogent : comment débloquer ce million sans empiéter sur la rénovation d'autres écoles, pour lesquelles 3,5 millions sont déjà prévus ? « Attention ! », s'alarment-ils, « tant que ce million n'est pas voté au budget de la ville, il ne peut pas être débloqué et affecté à nos écoles ». Puisque les finances de la ville semblent si inquiétantes, les parents ne comprennent pas que l'on projette de fermer une des écoles les plus rénovées de Palaiseau. Thomas explique : « Les nouvelles fenêtres double-vitrage de la maternelle n'ont qu'un an ou deux ». D'autres écoles, telles que Deloges, n'en disposent toujours pas. Le toit de l'école élémentaire Morère, quant à lui, fuit depuis des années. Bara figure parmi les rares écoles qui ont le plus bénéficiées

### « Si une poussée démographique, pour l'heure non prévue, se présente, nous aviserons. »

Mme Graveleau, maire adjointe aux affaires scolaires.

de travaux ces dernières années. « *Le centre de loisirs de l'école a lui aussi été rénové, des cloisons abattues... En tout cas Bara est nickel pour accueillir des enfants, en plus c'est une des rares écoles qui a des accès handicapés* ».

## Accessibilité, une école pour tous ?

En effet, les 3 bâtiments des écoles Deloges et Morère ne répondent pas aux exigences des normes d'accessibilité aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR). Certains bâtiments n'ont même pas de rampe, il n'y a aucun ascenseur et dans les travaux prévus aucune classe des élémentaires ne se trouvera au rez-de-chaussée. La législation du handicap défend en priorité le droit à une scolarisation en milieu ordinaire. Pour répondre à cela la municipalité informe qu'il suffit d'une seule école accessible par secteur. Alors laquelle ? L'école maternelle Bara est la seule des 4 écoles du centre-ville qui est adaptée. Sur son site internet la mairie s'engage à « *informer la population des possibilités d'accueil (au sujet du handicap ndlr)* ». Contactés à ce sujet, le service éducation ainsi que les écoles du centre n'ont pas été en mesure de nous donner plus d'informations ni de réponses catégoriques quant à l'accessibilité des écoles de Palaiseau pour les personnes à mobilité réduite.

## Rupture des cycles et des liens éducatifs

Telle qu'elle est annoncée, la fusion provoquerait aussi une rupture des cycles préconisés par l'Éducation Nationale. Selon un décret de la loi Peillon (2013), les enseignements doivent être conçus par cycle de 3 ans. Cycle 1 : la maternelle avec les classes de petites, moyennes et grandes sections. Cycle 2 : le CP, CE1 et CE2. Cycle 3 : le CM1, CM2 et la 6ème. Il est étonnant de constater qu'à Palaiseau, Mme Zalmati, inspectrice de l'Éducation Nationale, aille contre les directives gouvernementales. La restructuration proposée va à l'encontre du dispositif d'enseignement par cycles et prévoit ainsi de les rompre en les répartissant dans des bâtiments différents. Les élèves de CE2 ne seraient plus dans les mêmes murs que ceux de CP et de CE1, ce sont les élèves de grandes sections de maternelles qui se retrouveraient désormais isolés avec eux, mais plus avec les petites et moyennes sections. Les parents d'élèves s'interrogent : « *Si les enfants de maternelle ne sont plus réunis dans le même bâtiment, comment peut-on envisager des travaux en commun et des périodes de décloisonnement favorisant le vivre ensemble ?* » Pour toute réponse, Mme Graveleau explique que « *les enfants n'ont pas les mêmes représentations que les adultes, et qu'ils ont de grandes capacités d'adaptation* ». Mais avec cette dispersion, instituteurs et enfants seront moins amenés à se connaître durant le parcours scolaire des enfants. « *Ce qui est possible dans une petite structure ne l'est pas forcément dans une grande. Dans une petite structure tout le monde se connaît, tout le monde s'entraide* » expliquent les associations de parents d'élèves, « *on ne fait pas du social dans une grande structure !* » En conseil d'école, M. Ferret, Délégué Départemental de l'Éducation Nationale souligne lui aussi qu'il existe « *un vrai problème de communication entre les classes quand elles ne sont pas dans les mêmes bâtiments* ».

Pour les parents d'élèves, ces inquiétudes ne se sont pas dissipées. Mme Graveleau avait affirmé en conseil de quartier, que « *le maire avait déjà pris sa décision et qu'il ne reviendrait pas dessus* », et cela même avant de la soumettre au vote du conseil municipal. Pourtant depuis le mois de mai, toutes ces préoccupations avaient été exprimées durant des réunions de concertation organisées par la mairie, censées rassurer sur le projet.

## Retour sur une concertation à sens unique

Peu après l'annonce du projet de fermeture de l'école Bara, la mairie invite les parents d'élèves à une série de trois réunions de concertation. La première a lieu le 24 mai 2016, à seulement un mois des grandes vacances scolaires, empêchant alors toute mobilisation... Y participaient : des cadres municipaux, les représentants des associations de parents d'élèves, les directeurs d'écoles et l'inspectrice de l'Éducation Nationale. Les autres réunions suivirent les 30 juin et 29 septembre.

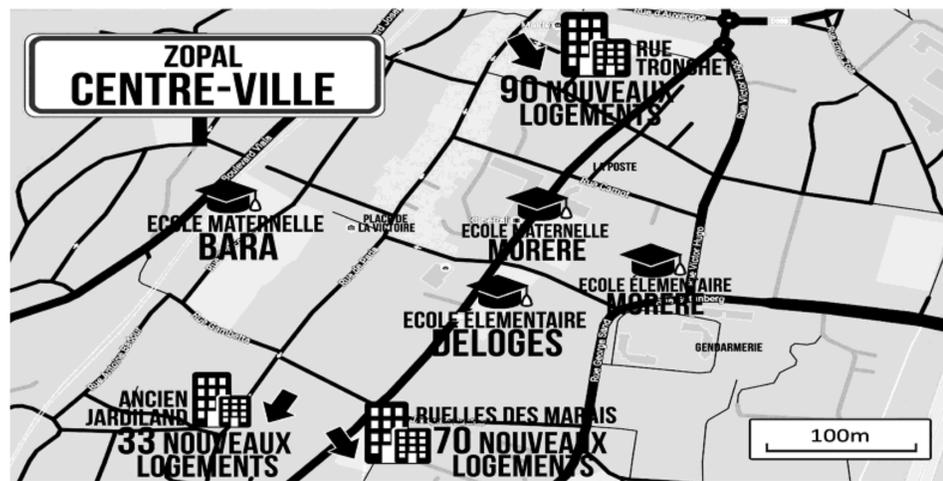
Compte tenu des nombreuses inquiétudes et réticences des parents d'élèves, la décision de fusionner les écoles paraît pour le moins hâtive. D'autant plus que la municipalité rappelle que beaucoup de choses seront encore à construire, une fois la décision votée en conseil municipal.

Dans ce contexte précipité, Fatine nous explique que les associations de parents d'élèves ont eu du mal à faire entendre leurs voix à la mairie : « *C'est très difficile de tenir sur la durée, de s'organiser quand t'es pas militant, quand la lutte c'est pas ton truc* ». Effectivement, pour les bénévoles que sont les parents d'élèves, faire valoir leurs inquiétudes face à toute une équipe municipale structurée n'est pas vécu comme une situation équitable. « *On se bat à armes inégales face à une municipalité qui est très communicante, et qui fait de la communication de désinformation. Le maire nous a envoyé un tract. Reçu par la poste, par courrier adressé aux prénoms et noms de nos enfants... Il n'y a rien de concret dedans. Aucune réponse à des interrogations très concrètes que l'on se pose* ». Pour faire entendre leur désaccord, les parents d'élèves ont lancé une pétition qui a recueilli plus de 1 700 signatures contre la fermeture de l'école Bara. Celle-ci n'aura absolument pas fait sourcilier le maire. Bien au

## Les 4 conseils d'école (...) ont alors tous émis un avis défavorable à la fermeture de l'école Bara

contraire, puisqu'il a alors de nouveau affirmé que sa décision était déjà prise.

En octobre et novembre, suite aux trois réunions de concertations, les 4 conseils d'école - composés de représentants des parents d'élèves, d'enseignants, de la directrice d'école, d'un représentant de la mairie et d'un conseiller de l'Éducation Nationale - se sont réunis. Lors du vote, ils ont alors tous émis un avis défavorable à la ferme-



ture de l'école Bara. La majorité d'entre eux a aussi rendu un avis défavorable à la fusion des écoles.

Les parents d'élèves ont alors organisé et appelé à plusieurs mobilisations contre la fermeture de l'école Bara : le 15 octobre à l'inauguration de la MJC, le 10 décembre au marché de Noël et le 7 janvier aux vœux du maire à la population.

Ayant constaté que la délibération contenait des erreurs d'appréciation et ne semblait pas respecter la procédure en vigueur, des parents d'élèves ont décidé de saisir le tribunal administratif.

## Quelle pourrait-être la réelle motivation de cette fusion ?

Des arguments officiels peu convaincants, des inquiétudes persistantes... La fermeture de l'école maternelle Bara soulève de nombreuses interrogations. Il semble que d'autres raisons motivent cette décision précipitée.

Au cours de cette enquête, beaucoup de personnes rencontrées ont fait part de leurs suspicions quant à d'éventuels projets immobiliers qui prendraient la place de l'école Bara. En y regardant de plus près, ces bruits de couloirs ne semblent pas infondés. Mais l'affaire semble plus complexe.

Yves Langry est bénévole au Secours Populaire. Cette association est implantée à Palaiseau depuis 36 ans, dans le secteur de l'îlot Tronchet, situé derrière la mairie. Il nous raconte l'échange qu'il a eu avec le maire lors de la fête des associations du 3 septembre 2016 : « *Je lui ai dit qu'il y avait des bruits qui courraient, comme quoi le Secours Populaire et le Secours Catholique seraient impactés par rapport à un éventuel projet immobilier. À cela le maire me répond que oui, il a effectivement en projet, avec un promoteur, la transformation de ce quartier, et que nos locaux seraient donc supprimés, ainsi que le foyer des anciens, le restaurant communal et le pâté de maisons derrière la mairie* ». Selon M. Langry, ces bruits ne datent pas d'hier : « *Ce projet immobilier, qui semble s'avérer, est un long serpent de mer. Il y avait déjà dans la municipalité précédente un projet similaire. L'îlot Tronchet devait également sauter pour refondre complètement les services municipaux, le Secours Catholique, le Secours Populaire et le foyer des anciens afin d'en faire quelque chose de plus fonctionnel* ».

En effet, on pouvait déjà lire page 52 du diagnostic du PLU d'avril 2016, que « *le secteur îlot Tronchet, situé à proximité de l'Hôtel de ville, fait l'objet de nombreuses réflexions depuis plusieurs années. Un projet comprenant du logement, des équipements et du stationnement devrait être réalisé à court terme* ».

Le maire aurait ensuite ajouté « *mais ne vous inquiétez pas, pour vos activités on va toujours trouver une solution, rien n'est décidé. Il me semble qu'on devrait vous donner l'équivalent dans l'école Bara* ». Mme Graveleau aussi le déclarait au conseil d'école du 3 juin à Deloges<sup>3</sup> : la fermeture de l'école est motivée par des raisons « *matérielles et économiques. Le projet de loger temporairement des associations dans les locaux [y figure également]* ».

« *Pour le projet immobilier (rue Tronchet, ndlr) il y a un promoteur* » lui explique le maire pour finir, « *ce promoteur se chargera de faire des appartements, en contrepartie je lui demanderai de faire une maison des associations* ». Depuis ces échanges, une maison des associations a été inaugurée à Palaiseau en octobre, mais dans un autre secteur, rue du Mont.

Ces informations officieuses commençant à circuler, Mme Graveleau fut donc questionnée en conseil de quartier du centre par un parent d'élève : « *Madame, qu'est-ce que c'est que cette histoire de projet immobilier rue Tronchet qui nécessite que l'on ferme une école ?* » L'adjointe chargée des affaires scolaires aurait répondu : « *ce projet n'est pas assez mûr, on ne peut pas vous en parler*

pour l'instant ». Plus tard, en conseil d'école<sup>3</sup>, elle précisera « *concernant l'îlot Tronchet derrière la mairie (il y aura) opération immobilière de 90 logements. Les enfants y habitent et iront sur l'école Ferry-Vaillant, où la mairie a déjà pour projet de mettre en place un bâtiment préfabriqué de trois classes* ».

Nous avons révélé toutes ces informations dans un article publié sur notre site web quelques jours avant le conseil municipal décisif du 12 décembre 2016. Depuis le maire est enfin sorti du bois. Il a annoncé lors de ses vœux à la population du 7 Janvier 2017 qu'un projet urbain, comprenant un parking souterrain public situé rue Tronchet, allait bien être proposé cette année.

## Donc...

Grâce à la fusion qu'elle souhaite opérer, la mairie récupérera dès la rentrée 2017/2018 le terrain et les locaux de l'école Bara. Que va-t-il advenir de cette petite école ? Une source proche du dossier nous confie que dans un premier temps il

s'agirait d'y loger quelques bureaux des services techniques de la ville, le temps que s'accomplissent des travaux dans leurs locaux actuels, rue Gutenberg. Cet informateur nous explique que dans un second temps, conformément à ce qu'Yves Langry nous rapportait, la mairie prévoit bien de transférer dans les locaux de Bara les associations et le foyer des anciens, situés à l'îlot Tronchet. Elle pourra ainsi libérer ces lieux au profit d'un promoteur immobilier pour y construire des logements. En contrepartie, ce dernier devra y construire un parking souterrain public. Et il vaudrait mieux pour le maire que tout cela s'opère avant la fin de son mandat, comme promis lors de sa campagne. À l'époque son équipe annonçait même deux parkings<sup>4</sup>. Est-ce pour cela que la décision de fermer l'école Bara semble aussi inévitable et précipitée ? On a pour l'instant du mal à discerner les vertus pédagogiques d'un tel projet.

En faisant passer ce projet en force, M. de Lasteyrie - car c'est bien à lui qu'appartient le pouvoir de fermer l'école - ne répond pas aux préoccupations des parents élèves : offrir des conditions d'accueil de qualité pour tous les enfants, favoriser le vivre ensemble et les écoles à taille humaine. Le maire de Palaiseau met en œuvre sa vision de l'éducation : supprimer des postes de fonctionnaires, créer des écoles-usines, rendre l'accès au soutien scolaire de « la pause cartable » payant et donc encourager la privatisation de l'éducation.

\*\* Certains prénoms ont été changés

Mike Strach et Raphaël Godechot. Illus : ShlagLab / Paloiseil

[1] Le diagnostic socio-économique du Plan Local d'Urbanisme d'Avril 2016 p.99 <http://www.plu-palaiseau.fr/assets/diagnostic.pdf>

[2] Le diagnostic foncier du Plan Local d'Urbanisme d'Avril 2016 le démontre page 52 <http://www.plu-palaiseau.fr/assets/diagnostic.pdf>

[3] Les conseils d'école sont à la disposition des parents d'élèves qui en font la demande auprès de l'école.

[4] Programme électoral du groupe « Palaiseau A Venir » mars 2014, Page 28 <http://palaiseauavenir.org/wp-content/uploads/2014/03/ProgrammePAV.pdf>

## Une opacité à toute épreuve

Comme vous l'avez sans doute remarqué, cet article donne principalement la parole aux parents d'élèves et aux communiqués/rapports officiels de la municipalité. Nous le regrettons. Contactés à plusieurs reprises, ni Mme Graveleau, ni M. le maire n'ont souhaité nous répondre. Nous avons également contacté Mme Batista, la directrice de l'école Bara, qui n'a pas non plus souhaité nous parler, à moins que nous n'obtenions l'accord de l'inspectrice de l'Éducation Nationale, Mme Zalmati. Nous avons tenté de la joindre quotidiennement pendant 2 semaines, jusqu'à ce qu'enfin, elle nous réponde, pour nous renvoyer elle aussi vers son supérieur hiérarchique, M. Lionel Tarlet, le directeur académique des services de l'Éducation Nationale de l'Essonne. Nous n'avons pas pu l'avoir directement, cependant sa secrétaire a affirmé que concernant la fusion de l'école (des écoles ?), le service n'avait pas d'informations, et que nous ferions mieux de contacter ses chefs de cabinet (dont elle n'a pas voulu communiquer les noms), ou bien la mairie. Sans réponse des chefs de cabinet anonymes, nous nous retrouvions au point de départ : à la case mairie ! En somme, une bien belle balade téléphonique.



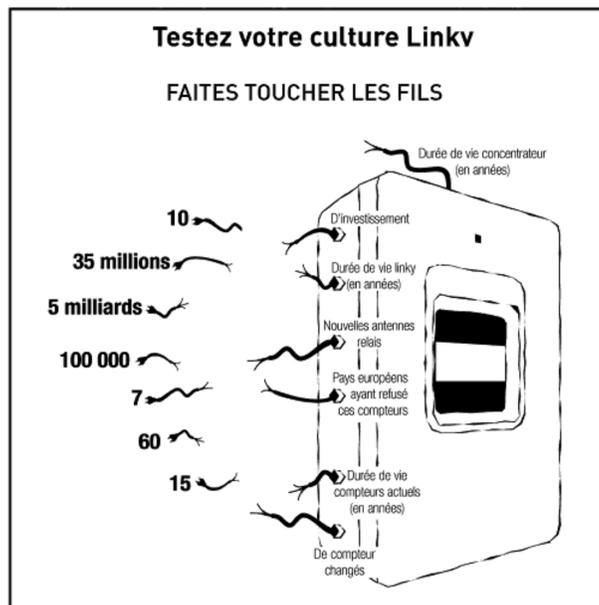
# Linky, un compteur plus démagogique qu'« intelligent »

**À** Palaiseau, la campagne d'ENEDIS d'installation des nouveaux compteurs électriques communicants « Linky » bat son plein depuis décembre 2016. ENEDIS vante la facturation au plus près de la consommation, des possibilités d'économie d'énergie et la simplification du relevé de consommation. À cela s'ajoute la mise en service et coupure à distance, l'adaptation du contrat et le suivi par l'utilisateur de sa consommation sur un site dédié.

Dès avril 2016, le collectif Stop Linky Nord Essonne<sup>1</sup> est créé. Des citoyens se demandent à juste titre pourquoi remplacer les compteurs actuels déjà performants et robustes par des compteurs Linky. À ce jour, 120 foyers palaisiens ont officiellement refusé son installation à leur domicile. Pourquoi ? Quels sont les enjeux ?

## Linky, c'est quoi au fait ?

Le Linky est un compteur « intelligent » qui communiquera votre consommation d'électricité quotidiennement – avec une mesure toutes les 10 minutes – sans intervention de personnel. Pour transmettre ces données, différents types de fréquences sont sollicités. Chez vous d'abord, Linky communique via les câbles de votre réseau électrique en superposant ses fréquences (à terme 490 000 Hz) à celle du courant électrique (50 Hz). Ensuite, ces informations sont collectées par des concentrateurs qui les transmettent par ondes sans-fil<sup>2</sup> aux centres de gestion des données.



## Un débat public confisqué

Comme expliqué dans le schéma, le fonctionnement de ce dispositif nécessite l'installation d'antennes-relais. Or, la loi « Abeille »<sup>3</sup> relative à la sobriété, à la transparence, à l'information et à la concertation en matière d'exposition aux ondes électromagnétiques, prévoit la consultation des citoyens avant tout projet d'installation radioélectrique. Le maire ou le président d'agglomération doivent mettre à disposition des habitants le dossier d'information qui leur a été remis par le porteur de projet d'exploitation. À Palaiseau, ce dossier n'a pas été rendu public et le débat n'a pas eu lieu, laissant le champ libre à la seule communication disponible, celle d'ENEDIS. De leur côté, des citoyens vigilants et réactifs se constituent ici et là en collectifs dans le but légitime de susciter le débat sur un projet d'une telle envergure, d'en interroger le bien-fondé et de proposer une source d'information complémentaire et indépendante. En voici un aperçu...

## Une opération coûteuse

Cette opération est estimée à plus de 5 milliards d'euros. Avec la durée de vie des Linky, faudra-t-il investir 5 milliards tous les 15 ans ?

## D'hypothétiques économies d'énergie

Sur la question des économies d'énergie, le Parle-

ment Européen<sup>4</sup> émet des réserves au regard du rapport coût/économie. De son côté, l'ADEME<sup>5</sup> prévoit une hausse équivalente à la consommation de 500 000 foyers/an. Cette hausse est expliquée par le nombre d'objets connectés et data centers nécessaires au fonctionnement du Linky.

## Atteinte à la vie privée

Linky communique des informations précises toutes les dix minutes, qui permettent par exemple de déduire les heures de coucher et lever, les heures et périodes d'absences, ainsi que le nombre de personnes présentes. Ces données précieuses sont accessibles dans un rayon de 300 m ( et piratable ). Le traitement de ces données par ENEDIS n'étant pas suffisamment précisé, la Ligue des Droits de l'Homme a demandé, sans être entendue, un moratoire sur l'installation de ces compteurs. De plus, ENEDIS se pose en pionnier de l'Open Data et « s'engage dans une dynamique d'ouverture des données [afin de] mettre à la disposition de tous [...] des éléments de compréhension de l'évolution des consommations et des productions »<sup>6</sup>. Ce qui ne fait que renforcer les inquiétudes.

## Désagréments et dysfonctionnements

Dans les pays ou régions françaises pilotes, divers désagréments liés au Linky sont rapportés. En Indre-et-Loire, une enquête commanditée par le Syndicat Intercommunal<sup>6</sup> fait rapport de disjonctions à répétition et dans certains cas d'embrasements du compteur<sup>7</sup>, d'appareils déréglés voire endommagés<sup>8</sup>. Au niveau des factures, des erreurs ont été enregistrées et des augmentations inexplicables. La fonctionnalité des nouveaux compteurs, argument principal d'ENEDIS, n'a pas convaincu les participants à l'expérimentation. Ils évoquent des mauvais fonctionnements ( défaut d'affichage, micro-coupures fréquentes, problèmes de puissance et d'alimentation en eau chaude), des compteurs mal posés, inaccessibles.

## Une responsabilité diffuse / défaut d'assurance

Les compteurs électriques appartiennent à la collectivité locale qui signe des contrats de concession avec ENEDIS. En cas d'incendie ou d'appareils endommagés, ENEDIS se désengage de toute responsabilité et les assurances ne prennent pas en charge ces risques. C'est à l'utilisateur que revient la prise en charge de ces dommages.

## Une exposition croissante aux ondes électro-magnétiques

Le compteur Linky fait de tout le réseau électrique domestique un émetteur de radiofréquences. Ce type de champ a été classé comme « potentiellement cancérigène » par l'OMS, particulièrement en cas d'exposition continue. Ce qui sera le cas avec Linky. La validité des études de l'ANFR, sur lesquelles s'appuie ENEDIS pour clamer l'innocuité de ce dispositif, est remise en cause par le CRIIREM<sup>9</sup>, les conditions de ces études étant différentes des conditions réelles. De plus, 100 000 nouvelles antennes-relais seront installées. Ce qui aura pour effet d'augmenter l'exposition aux ondes. Dans ce contexte, il est regrettable que le principe de précaution ne soit pas respecté, les citoyens deviennent alors les cobayes d'une expérimentation à grande échelle.

## Linky, un outil au service de la libéralisation du marché de l'énergie ?

Économies peu probables, risque sanitaire, atteinte à la vie privée et à la démocratie, dysfonctionnements et appareils endommagés, Linky ne semble avoir que peu d'intérêt pour l'utilisateur. Comment alors expliquer ce choix d'ENEDIS ? Pour moderniser et s'adapter aux nouvelles habitudes de consommation... et de production ! En réalité, l'objectif est de faciliter l'ouverture du marché de l'énergie. Fournissant des données en temps réel, Linky est nécessaire pour la mise en place

d'un marché concurrentiel de l'électricité et pour le suivi des cours de l'énergie : il permet d'ajuster l'offre et la demande électrique. Ces informations sont primordiales pour le bon fonctionnement de l'European Power Exchange<sup>10</sup>. Créé en 2008, c'est une sorte de bourse d'achat/vente d'électricité. Cette bourse gère différents types de marchés<sup>11</sup> vendus ensuite aux enchères. L'énergie pour ENEDIS n'est donc pas un bien public mais une valeur cotée de spéculation boursière qui, outre les fournisseurs et producteurs, intéresse fort les industriels et les banques. L'empressement d'ENEDIS, malgré un investissement colossal, serait donc motivé par la volonté de servir le marché et des intérêts privés.



## Dire non à Linky

Il est possible de refuser l'installation d'un compteur Linky à titre personnel en envoyant un courrier recommandé à ENEDIS. Le collectif Stop Linky Nord Essonne<sup>12</sup> met à votre disposition des modèles de lettres, ses conseils, et se propose de centraliser les démarches individuelles pour plus de visibilité. La refus semble plus ou moins respecté par les prestataires d'ENEDIS. Toutefois, des cas d'installations forcées et d'interventions musclées ont été rapportés. À Palaiseau, le maire s'est engagé à soutenir ces demandes en intervenant auprès d'ENEDIS afin que le choix de refuser Linky soit respecté. En revanche, il n'a pas porté le débat dans la sphère publique. Se déclarant « non-spécialiste » de la question, il rappelle dans un courrier<sup>13</sup> qu'une « *délibération municipale interdisant la mise en place des compteurs serait entachée d'illégalité* ». Pourtant, de nombreux maires invoquent leurs pouvoirs de police et le principe de précaution pour tenter de protéger leurs administrés.

Texte : S.B. Illu : Vali / ShlagLab

1 Présents tous les dimanches sur le marché de Palaiseau, ses membres répondront à vos questions.

2 De la même manière qu'une antenne de téléphonie mobile

3 <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORF-TEXT000030212642&amp;categorieLien=id>

4 Agence De l'Environnement et de la Maitrise de l'Energie <http://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/avis-ademe-linky-201507.pdf> au chapitre Bénéfices pour l'environnement

5 [http://sieil37.fr/phocadownloadpap/Autres-documents/Linky/SIEIL\\_Rapport-enquete.pdf](http://sieil37.fr/phocadownloadpap/Autres-documents/Linky/SIEIL_Rapport-enquete.pdf)

6 <http://www.ldh-france.org/linky-compteur-communicant-en-dit-beaucoup-notre-vie-privee/>

7 <https://data.enedis.fr/page/accueil/>

8 <http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/HTML/?uri=CELEX:32006L0032, Article 13>

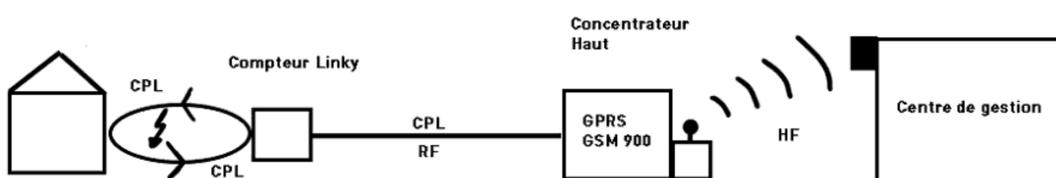
9 Au Québec, des compteurs communicants ont été massivement désinstallés après de nombreux cas d'embrasement.

10 Cela serait dû à une incompatibilité entre le signal envoyé via les câbles (comprenant Linky) et les normes des constructeurs d'appareils.

11 Centre de recherche et d'information indépendant sur les rayonnements électromagnétiques <http://www.criirem.org/autres-emetteurs/alerte-compteurs-linky-anfr>

12 <http://www.epexspot.com/fr/>

13 Les marchés « Day-Ahead »-livraison jour suivant, des marchés infra-jour et des contrats 15 minutes





# Chroniques littéraires



## • Bernard Friot – L'enjeu du salaire



Bernard Friot

### L'enjeu du salaire



Tout le monde dit qu'il est urgent, en France, de défendre la laïcité. La laïcité oui mais au sens littéral, pas celle de ceux qui nous ont volé ce terme, qui la tordent dans tous les sens sur les plateaux, dans les radios, afin qu'on ne la revendique plus.

Du grec ancien *laïkos* (peuple), le terme *laïcité* doit être traduit et entendu de la façon suivante : la souveraineté populaire. Pour garantir la souveraineté populaire, il

était nécessaire en 1905 de séparer l'Église de l'État. Il est nécessaire aujourd'hui de nous délier de croyances qui nous empêchent d'être nos propres souverains.

Quelles sont les croyances qui, de nos jours, appuient le pouvoir des classes dirigeantes contre la souveraineté du peuple ?

Pour répondre à cette question, j'ai lu un bouquin d'économie, *L'enjeu du salaire*. Il propose une mesure qui nous donnerait le pouvoir sur nos vies : le salaire à vie. Cette mesure déconstruit certaines de nos croyances profondes que l'auteur compte au nombre de cinq.

#### Verset 1. Askip le patrimoine génère de la valeur économique.

La propriété lucrative, à savoir le fait de tirer un revenu d'un patrimoine (locaux, outils de travail, etc.) puisqu'on en est propriétaire, est opposée à la copropriété d'usage : c'est-à-dire que vous êtes propriétaire de votre logement, votre véhicule, vos lieux et outils de travail, et surtout, que vous n'en tirez aucun revenu. L'auteur explique que SEUL le travail génère de la valeur économique. Par conséquent, si l'utilisation d'un patrimoine est taxée par quelqu'un qui ne l'utilise pas personnellement (percevoir un loyer), c'est que ce quelqu'un pique de l'argent sur le travail d'autrui.

Pour y remédier, Friot propose que la gestion politique d'une entreprise soit décidée par ses salariés, à travers des assemblées élues démocratiquement au sein de celle-ci.

#### Verset 2. Askip seuls ceux qui sont sur le marché du travail produisent de la valeur économique.

C'est une croyance que l'auteur conteste avec le salaire à vie. Lier les salaires aux personnes et non aux postes ouvrirait des formes nouvelles du travail, permettrait de reconnaître économiquement celles et ceux qui travaillent mais n'ont pas d'emploi et qui sont nié-e-s comme producteurs-trices. De plus, cela inverserait le rapport de force entre un-e employé-e et son employeur-se. Rien d'utopique, et même un « déjà là » : les fonctionnaires. Ces personnes travaillent sans qu'un-e employeur-e gagne directement de l'argent sur leur travail.

#### Verset 3. Askip on a besoin du crédit pour financer l'investissement.

Comment qu'on fait pour construire des endroits où des gens iront bosser, comme par exemple une école maternelle ou une MJC ? Il faut investir. Seulement, celles et ceux qui en ont les moyens sont des gens qui en veulent encore plus. Là est tout le problème. Car, pas folle, la personne qui va prêter, elle ne prêtera que si elle est assurée qu'elle pourra en récupérer plus qu'elle n'en a donné. « Bah oui mais comment on fait, il n'y a qu'elles qui peuvent investir ». Grosse croyance.

En effet, ce sont en tout premier lieu des piqueurs. La fortune des prêteurs se bâtit au nom de la propriété lucrative, c'est-à-dire le droit de péta\* de l'argent sur le travail d'autrui.

En guise de parade, Friot propose l'investissement par subvention. Des caisses publiques collecteraient par cotisations salariales et patronales, pour le financer. L'investissement public serait alors décidé par le peuple à travers les assemblées démocratiques de l'État, et l'investissement privé par des as-

semblées démocratiques de salarié-e-s. Mais surtout, terminé le profit ! Et donc terminé l'investissement marketing et place à l'investissement dont on a réellement besoin, puisqu'il n'y a plus d'argent à y gagner.

#### Verset 4. Askip le temps de travail est la seule mesure de la productivité.

Pour mesurer combien on « mérite » de gagner, Bernard Friot prend pour exemple la fonction publique : le salaire est mesuré en fonction de la qualification d'un prof (par ex), et non en fonction de son temps de travail. Avec le salaire à vie, la progression de la carrière serait basée sur plusieurs critères tels que la pénibilité des tâches et la qualification personnelle. Le salaire évoluerait en passant des épreuves, et plus on serait qualifié-e, plus on serait payé-e. Le premier niveau de qualification serait attribué à toute personne atteignant sa majorité : 1 500€ net par mois jusqu'à sa mort. La marche de progression irait jusqu'à 6 000€.

Le salaire reconnaît en nous notre capacité à produire, tout comme le suffrage universel reconnaît en nous notre capacité à contribuer à la politique.

#### Verset 5. Askip la sécurité sociale, c'est de la solidarité.

Alors *askip*, si Mme Salamèche ne s'est pas soumise au marché du travail (V2) et donc n'est pas employée indirectement par un propriétaire lucratif (V1) qui a financé son investissement par crédit (V3) et qui mesure la valeur de ce qu'elle produit par le temps (V4), eh bien Mme Salamèche ne produit pas de valeur économique. Mais *askip* elle est utile. Donc du coup on l'aide. Si elle touche un revenu (allocations) ou un salaire, c'est grâce à la solidarité de ceux qui ne prennent pas tout leur salaire, puisqu'ils payent des cotisations sociales avec.

Cette croyance-là est pas mal aussi. On entend souvent dire que la sécu est un poids, mais un poids nécessaire. Seulement un poids nécessaire reste un poids. Quoi de plus facile pour ceux qui veulent défoncer la sécu que de transformer cette force en fardeau, afin de nous convaincre de voter pour eux ? Mais surtout, pourquoi veulent-ils fumer la sécu ? Eh bien car elle échappe au capital. À titre d'exemple, le personnel de santé publique est entièrement financé par nos cotisations sociales (habilement appelées « charges » sociales). La sécu n'est pas une mesure de solidarité, c'est un projet de société. Et elle est en danger depuis sa création pour la Ô combien bonne raison qu'elle est la preuve que les travailleurs peuvent gouverner, dévoilant les dirigeants en parasites. Tu m'étonnes qu'ils veulent la fumer.

Mme Salamèche est donc niée comme productrice et réduite en être de besoin. Pourtant, c'est bien elle et personne d'autre qui produit ses allocations familiales de maman isolée, le chômage qu'elle touche, la pension retraite dont elle bénéficiera un jour et les médicaments pour ses gosses.

Autant de croyances qu'il nous faut combattre pour faire œuvre de laïcité. Cette laïcité-là est irrécupérable par les classes dirigeantes, puisqu'elle les affaiblit et les déshabille. Alors les puissants vont détourner ce mot de son sens premier en l'utilisant pour légitimer une discrimination religieuse en France. La diversion parfaite.

Il est temps de redorer les blases qui nous ont été dérobés et ont été dévoyés afin de nous diviser : je parle des mots « démocratie », « citoyenneté », « égalité », « laïcité », « radicalité » et j'en passe.

« sur le plus haut trône du monde on n'est jamais assis que sur son boule [...] le ciel sait que l'on saigne sous nos cagoules, comment ne pas être un pitbull quand la vie est une chienne ».

B. Friot, économiste, professeur émérite de sociologie et activiste de Réseau Salariat, association d'éducation populaire.

Edition La Dispute

Collection Travail et salariat

203 pages, 15 €

## • Desmond Morris – Le singe nu.

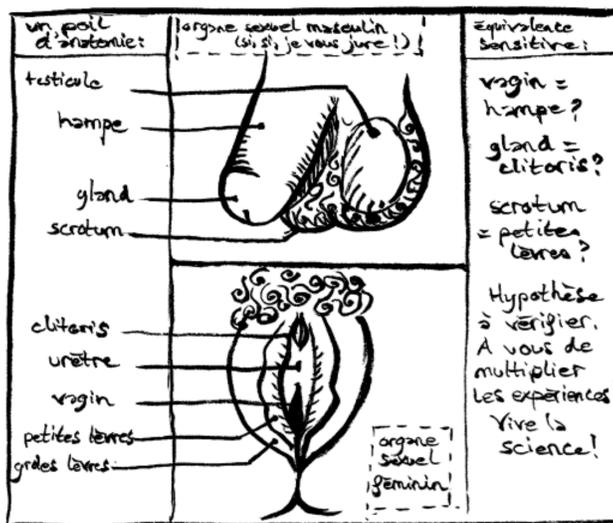
Ce livre plein d'audace et d'humour se propose d'étudier l'humain d'un point de vue purement zoologique. Desmond Morris y dresse le portrait de l'homme moderne, de ses comportements et de son aspect, et en cherche l'origine.

Comment avons nous réussi à élaborer un comportement social et une intelligence aussi complexes ? Pourquoi la sexualité est-elle si importante et si développée chez nous ? Pourquoi aime-t-on la musique et en produit-on ? Il va même jusqu'à tenter d'expliquer la présence du « sentiment religieux » chez l'humain. Et en étudiant l'évolution génétique qui a conduit à ce que nous sommes aujourd'hui, on se rend compte que nous n'avons quasiment pas changé génétiquement depuis des milliers d'années. Ce sont notre curiosité naturelle et notre fort sentiment social qui nous ont portés si loin et si vite dans le monde tel que nous l'avons bâti aujourd'hui.

Ainsi cet ouvrage nous apprend-t-il beaucoup sur l'humain, comme par exemple que notre cerveau d'adulte a conservé cette curiosité et cette faculté d'adaptation qui se limitent généralement à la période de l'enfance chez les animaux, ou bien le fait que nous soyons « nus » nous a permis de développer de nombreux attributs sexuels, tels que les lèvres, les tétons, les seins, les fesses... Cependant il faut garder à l'esprit qu'il s'agit là d'un livre assez ancien, où l'auteur soutient ses propres opinions sur des sujets qui restent totalement controversés par la communauté scientifique. Néanmoins, ce livre bien écrit, drôle et passionnant, nous donne de nombreuses pistes pour mieux comprendre ce que nous sommes et comment nous fonctionnons.

Car après tout, nous sommes des animaux étonnants, et bien que l'on sache souvent peu de choses sur la nature de notre évolution, ce livre nous donne presque l'impression que nous ne sommes pas si difficiles à comprendre.

Desmond, Morris, *Le singe nu*, traduit depuis l'anglais par Jean Rosenthal, Le livre de poche, Paris, 1971, 320 p. 6,10 €.



Lhou

## • Voyage au cœur du plaisir et de la jouissance !

Comment fonctionne l'orgasme féminin? Que ressentent les femmes? Comment découvrent-elles le plaisir? Comment apprennent-elles à l'épanouir? Qu'ont apporté les recherches scientifiques?

« *Le septième ciel est ouvert à tous, encore faut-il trouver le chemin qui y conduit...* »

Deuxième livre sur le sujet par Éliisa Brune, celui-ci l'étudie sous toutes les coutures. Historiquement, biologiquement et socialement mettant à mal toutes les idées reçues colportées par une information erronée. Un livre drôle, fin, cumulant les anecdotes personnelles et sans solution miracle. L'orgasme féminin est unique, s'obtenant d'autant de façons différentes qu'il y a de femmes sur terre. A conseiller aux hommes comme aux femmes car comme il est écrit : « pour obtenir un orgasme, il faut se connaître sexuellement, se toucher, se caresser, ressentir son corps et le partager... ».

Elisa Brune et Yves Ferroul, éditions Odile Jacob, 320 pages, 20,90 €.

# • Un journal pour exutoire •

Depuis quelques mois, j'anime un atelier « journal » en banlieue parisienne pour des jeunes suivis par la PJJ (Protection Judiciaire de la Jeunesse). Pour la majorité, ceux-ci sont pris en charge par cette institution dépendant du ministère de la Justice suite à une infraction. La ville dans laquelle je fais cet atelier est une des communes les plus pauvres d'Île de France. La précarité économique menant souvent à la délinquance et à la criminalité<sup>1</sup>, la PJJ de la ville n'est jamais à court de travail. On dénombre environ 150 jeunes pris en charge chaque année dans ce centre ouvert, géré par une dizaine de fonctionnaires, dont 7 éducateurs. Toute la difficulté c'est que les éducateurs travaillent dans le cadre de « l'aide contrainte ». C'est-à-dire que les jeunes sont contraints de venir rencontrer leurs éducateurs dans le cadre de leurs mesures judiciaires. Le but des éducateurs étant toujours que les jeunes deviennent acteurs de leur suivi afin qu'ils s'approprient l'aide qui leur est proposée. Cinq jeunes ont fréquenté l'atelier hebdomadaire.

Nous sommes trois à avoir co-animé cet atelier : un journaliste (moi-même), un illustrateur et un maquettiste. Accompagnés d'un ou deux éducateurs selon la séance, nous les avons guidés dans la recherche d'informations, la rédaction, l'illustration de leur journal, allant même jusqu'à l'impression en sérigraphie de leur canard. Ils y ont abordé des sujets qu'ils ont choisis eux-mêmes, avec leurs mots et leurs coups de crayon.

Voici deux extraits de leurs travaux :

## • Un dîner pas parfait en garde-à-vue

En garde-à-vue au petit-déjeuner, on a un biscuit sec et une brique de jus. Au déjeuner, on a des pâtes toutes dégoûtantes, ce qui n'est pas approprié pour un repas. Au petit-déjeuner, on devrait avoir un biscuit, une brique de jus, un croissant et du lait, et au déjeuner un repas équilibré. Il y a aussi le risque alimentaire car les repas sont mal chauffés ! On devrait pouvoir manger cinq fruits et légumes par jour comme on nous le dit tout le temps.

Beaucoup de gens vont en garde-à-vue parce qu'ils sont suspectés d'avoir commis un délit ou une infraction, mais on n'est pas sûr que ce soit eux ! Il n'y a

donc aucune raison que l'on mange mal en garde-à-vue. Il n'y a aucune raison que l'on ne soit pas respecté.

Roger



## • La vie des « jeunes de cité »

Une cité c'est un ensemble de maisons ou de bâtiments où les gens sont pauvres mais s'entraident.

Parmi ces gens, il y a des « jeunes de cité ». Mais c'est quoi vraiment un « jeune de cité » ? Quand on pense à un « gars de cité », on pense à quelqu'un qui galère, qui fait des bêtises, qui bicrave\* et qui se bagarre. Et quand on pense à une « fille de cité », c'est quelqu'un qui parle mal, qui regarde mal, qui s'en fout si on parle mal d'elle, qui traîne avec des gens qui fument et qui se bagarrent.

Mais moi j'habite dans une cité, mais je ne fais pas ces choses-là, et je connais des gars de cité qui ne font pas ça non plus. Donc il ne faut pas généraliser quand on parle des jeunes de cité.

Nadia

En bossant avec ces gamins, je me suis rendu compte à quel point ils étaient politisés. Même si la plupart d'entre eux n'ont jamais entendu parler du Front National, de Donald Trump, et même s'ils n'ont pas la moindre idée que les élections françaises approchent, les textes qu'ils ont écrits démontrent qu'ils se posent continuellement des questions sur des sujets de société qui les touchent. En plus des textes que l'on peut lire ci-dessus, ils ont abordé des problématiques telles que « qu'est-ce que c'est

que d'être français ? » ainsi que « pour-quoi les médias mentent-ils quand ils parlent de chez nous ? », ou encore les différences entre les écoles privées et publiques. Tous leurs sujets traitaient de problèmes sociaux qui font partie de leur vie. Le fait qu'ils ne s'intéressent pas au paysage politique français ou mondial ne fait pas d'eux des personnes dépolitisées. C'est leur quotidien, plutôt que les contacts avec des sources d'informations, qui les forge politiquement. Ils ont des choses à dire ou à montrer, et c'est pour ça que l'atelier fut une réussite. Ils se sont créé une plate-forme pour s'exprimer. Plus qu'un divertissement, l'activité est aussi un support permettant aux éducateurs d'aider les jeunes à créer du lien et à se socialiser.

Dix séances de deux heures ont été nécessaires à la réalisation de ce journal. Elles ont coûté à la PJJ près de 1000 €, prélevés sur le budget fonctionnel total de 10000 euros, c'est considérable. En effet, si on se livre à un calcul purement arithmétique, la PJJ n'a potentiellement que 10000 / 150 = 66 euros par an et par jeune pour les activités éducatives et le fonctionnement du service (par exemple l'achat de mobilier). C'est donc un risque considérable que de prendre l'initiative de mettre en place un tel atelier. Cependant, d'autres financements territoriaux peuvent être débloqués si des vertus pédagogiques sont reconnues au projet. Ce fut le cas avec notre atelier après la première édition.

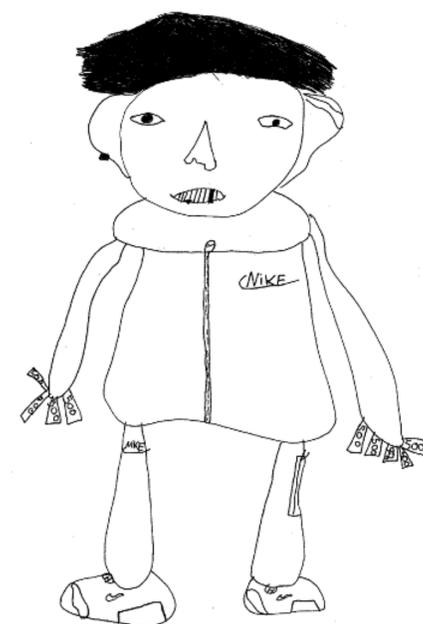
## Punir plutôt que prévenir

Comment se fait-il qu'une institution adaptée pour aider ces ados à sortir de leurs tourments quotidiens fasse face à des difficultés financières ? Selon une éducatrice, c'est en effet une des branches du ministère de la Justice qui a le moins de moyens. Peu importe les raisons pour lesquelles les jeunes sont suivis, peu importe quelle infraction les a amenés ici. Des moyens doivent être mis en place pour leur ouvrir des voies. Et concrètement, cela veut dire augmenter les subventions pour cette institution qui organise ce type d'ateliers, offrant une aide pédagogique essentielle pour ces enfants, mais pas seulement : elle les assiste dans leurs démarches administratives, leur assure un suivi santé, les aide sur le plan scolaire et professionnel, leur organise des vacances... Bref, la

PJJ essaye tant bien que mal d'aider ces jeunes dans leur vie sociale, leur quotidien tout simplement.

Le constat actuel est simple : le système français mise toujours sur l'aspect punitif et répressif, pendant que les budgets attribués aux secteurs sociaux se raréfient. Nicolas Sarkozy voulait d'ailleurs favoriser les centres éducatifs fermés et la construction de prisons pour mineurs. Mais comment est-il possible de croire que préférer des institutions punitives et répressives peut palier les manques dans la vie de ces ados, alors que notre modèle carcéral ne fait que pousser à la récurrence, et enfoncer les détenus encore plus radicalement dans l'illégalité<sup>2</sup> ? Pour ces jeunes qui sont gravement marginalisés socialement et spatialement la prévention effectuée par la PJJ est indispensable. Le constat est déjà vieux et amer, et pourtant, les politiques nécessaires à l'amélioration de la vie de ces mineurs ne viennent toujours pas puisque le budget de la PJJ reste bas, alors que les moyens alloués au sécuritaire ne cessent d'augmenter<sup>3</sup>.

N.J. Dessins par les jeunes de l'atelier



(1) <http://www2.cnrs.fr/sites/communiquer/fichier/03lagrangebp.pdf>

(2) [http://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2014/06/03/la-recidive-un-phenomene-en-hausse\\_4431028\\_4355770.html](http://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2014/06/03/la-recidive-un-phenomene-en-hausse_4431028_4355770.html)

(3) [http://www.lemonde.fr/economie-francaise/article/2016/07/07/budget-le-gouvernement-degage-7-milliards-d-euros-supplementaires-pour-la-securite-la-justice-l-education-et-l-emploi\\_4965537\\_1656968.html](http://www.lemonde.fr/economie-francaise/article/2016/07/07/budget-le-gouvernement-degage-7-milliards-d-euros-supplementaires-pour-la-securite-la-justice-l-education-et-l-emploi_4965537_1656968.html)

**CRA<sup>2</sup>** Les Centres de Retention Administrative<sup>1</sup> sont les lieux où l'on place de force des étrangers en attente d'être expulsés. La personne peut y rester jusqu'à 45 jours, temps imparti à l'administration pour juger le cas particulier de celle-ci, clôturer ses comptes en banque, téléphoner, résilier le bail, contacter l'ambassade, trouver un avion, etc. Ainsi les CRA n'ont pas pour but officiel de démanteler les lieux de passage des migrants, de punir ou d'être une menace.

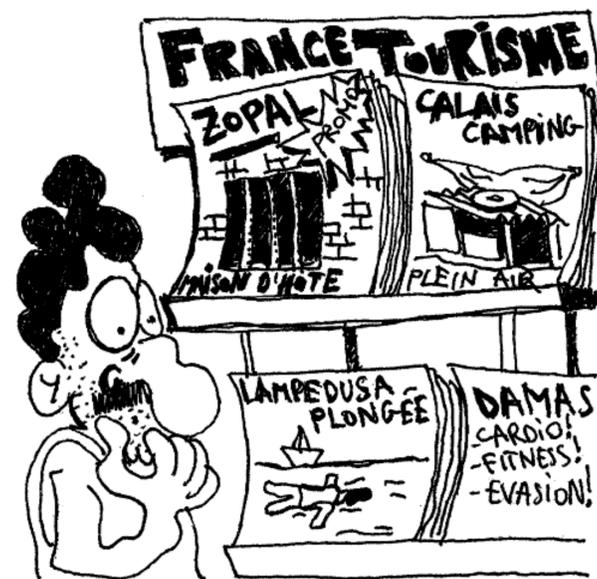
L'Observatoire citoyen du CRA de Palaiseau<sup>2</sup>, une association qui veille à la défense et au respect des droits des personnes retenues, a pu remarquer courant octobre que le CRA de Palaiseau était de plus en plus vide. Des interrogations sont nées : pourquoi vider le CRA ? Pour mieux le remplir ? Est-ce un hasard que cela coïncide avec le démantèlement de Calais ? La Cimade, une organisation qui défend la dignité et les droits des personnes réfugiées et migrantes, a publié un communiqué<sup>3</sup> qui partage ces soupçons : « Les centres de rétention administrative ne doivent pas servir à vider Calais ».

Malgré cet appel de la Cimade, quelques jours plus tard, des membres de l'Observatoire ont visité des rete-

nus venant de Calais, notamment un homme érythréen, alors que le communiqué de la Cimade stipule : « Le gouvernement annonce que certaines nationalités, les plus exposées à des risques graves en cas d'expulsion, comme les Érythréens, les Syriens, ne seront pas enfermées dans les CRA. » Et ce n'est pas la première fois : il y a un an, des membres de l'Observatoire ont rencontré deux personnes afghanes venant de Calais enfermées au CRA, qui pensaient être en prison et ne connaissaient pas les modalités de leur enfermement (elles ne savaient pas qu'elles ne pouvaient pas rester plus de 45 jours enfermées). Les CRA ont donc été détournés de leur fonction première et officielle : on enferme des personnes parfaitement inexpulsables car venant de pays en guerre, mais cela permet de les libérer aux quatre coins de la France et surtout loin de Calais.

De plus, ce système de transit permet d'enfermer une même personne à plusieurs reprises : une fois sortie du CRA sans avoir été expulsé(e) (l'administration n'a pas pu tout régler dans le délai imparti pour X raisons), on peut y retourner au bout de 7 jours, et comme ça pendant longtemps.

M.E. Illu : ShlagLab



(1) <https://lepetitzpl.zpl.zone/2016/09/2-a-palaiseau-on-enferme-gens/>

(2) <https://observatoirecrapal.jimdo.com/>

(3) <http://www.lacimade.org/les-centres-de-retention-administrative-ne-doivent-pas-servir-a-vider-calais/>

## Inscrire le 91 sur la carte du monde

Enfin de l'ambition pour la culture en Essonne ! Je ne sais pas si tout le monde connaît la nouvelle, mais on va bientôt pouvoir inscrire le département sur la carte des hauts lieux du rock et du métal en France et dans le monde. Les nostalgiques pourront aller écouter Linkin Park, Blink 182, Green Day, Slayer ou System Of A Down sur l'ancienne base aérienne du Plessis-Pâté et de Brétigny-sur-Orge. Le Download Festival se développe en France et, après l'Hippodrome de Longchamp, a choisi cette année le cœur de l'Essonne et ces grands espaces pour s'implanter. La rumeur évoque aussi la venue des Rolling Stones pour un prochain maxi festival dans le domaine de Chamarande, dans le sud-Essonne. Le 27 juin 2016, sous l'intitulé « *Le département, acteur du rayonnement culturel de son territoire, une politique pour tous* », le conseil départemental a adopté ses nouvelles orientations. Parmi ses actions emblématiques, afin de « *porter haut l'ambition et l'image de l'Essonne à l'échelle nationale et internationale* », l'Assemblée a voté la création d'un « *festival de dimension internationale au domaine de Chamarande* ». C'est cool tout ça, et le conseil général, comme la communauté d'agglomération du cœur de l'Essonne sont d'autant plus saucés\* qu'ils n'auront à priori pas à déboursier grand chose pour que ça se passe. Les festivals sont livrés clés en main par des grosses boîtes de production de spectacle, Live Nation pour le Download et la société Inter Concerts de Jackie Lombard pour l'hypothétique festival de Chamarande.

### 91 all stars

Manque simplement dans cette logique un réel lien avec le territoire que les festivals investissent. Aucun travail en partenariat avec les acteurs locaux de la musique actuelle pour le Download ; il se pose là comme il pourrait se poser ailleurs. Cette façon de faire est en opposition avec la logique à l'œuvre actuellement dans la plupart des autres structures qui accueillent ou organisent des concerts de musique actuelle en Essonne. MJC's, associations de bénévoles (Le Cri de La Libellule à Saint-Michel s/Orge par exemple) s'organisent en réseau et mettent en commun leurs compétences et leur matériel pour faire des événements réguliers et aider une scène musicale made in 91 à se développer. Une association se consacre entièrement à cette mise en réseau : Rezone. Sa mission consiste autant à appuyer ses adhérents (les associations de musique actuelle en Essonne) dans l'organisation de concerts qu'à aider les musiciens à se développer en Essonne en les mettant en contact avec les dites associations. Cette logique de mise en réseau se révèle bien utile dans les moments de galère : exemple à Viry-Châtillon, où après l'annonce de l'arrêt des subventions de la ville à la MJC Maryse Bastié, en centre-ville, et de la fermeture du lieu, l'association va trouver un nouvel essor en fusionnant avec les deux autres MJC de la ville, Saint-Exupéry et Aimé Césaire. Les trois associations vont redéfinir leur mission pour continuer à être actives dans les différents quartiers de la ville. Cette mise en réseau est née de l'envie de continuer à pouvoir entendre et jouer de la musique dans le centre des villes du département 91 - attractif pour d'autres producteurs de spectacle pour ces grands espaces vides.

L.L.V.



## Courrier des lecteurs



Bonjour,

J'ai découvert récemment le ZPL, bravo, c'est de l'air frais, du poil-à-gratter dans nos vies quotidiennes avec ce qu'il faut d'humour et d'ironie. Le fait que la mairie vous cherche querelle montre bien l'incapacité de ces gens à accepter la contestation et même le débat. Les petites baronnies locales sont assez impénétrables et les courtisans s'y pressent comme autrefois à Versailles.

Le numéro sur le centre de rétention m'a beaucoup appris, j'ignorais cela, c'est de la vraie info. Bien aussi les témoignages, les entretiens. De façon générale, je me reconnais assez bien dans vos écrits sur les réfugiés, la police, les coups tordus (petits ou grands) de nos élus, les manifs contre la loi travail, etc. Le dernier dessin du numéro 3 (dernière page) est magnifique, une vraie oeuvre d'art.

Bref, que des bonnes choses, ou presque. Je n'ai noté qu'une phrase en trop. Dans le n° 3, en page 4, Alban Lebrun présente le slogan « Je suis Charlie » comme étant à la sauce « bleu-blanc-rouge ». C'est dégueulasse et cela m'irrite d'autant plus que j'ai fait partie des 4 millions de personnes qui ont défilé le 11 janvier (donc facho selon vous ?). Alban Lebrun est meilleur que tout le monde et, pour le prouver, il est probablement resté chez lui ce jour-là ? Il est vraiment regrettable que des personnes comme vous qui soient aussi éprises d'humanisme sur des sujets essentiels (aide aux pauvres, aux immigrés, aux sans-papiers, aux chômeurs, etc.) soient à ce point goguenardes envers les victimes du fanatisme musulman et les personnes qui s'y opposent, ne serait-ce que le temps d'une marche. Vous serez cohérents quand vous manifesterez la même combativité contre les fachos musulmans que contre les crânes rasés du FN.

J'apprécierais une réponse qui ne soit pas une accusation de faire le jeu du FN, de marcher avec les moutons du nationalisme, etc.

Néanmoins, je lirai avec plaisir les prochains numéros car vous êtes une voix nécessaire.

Ana



Rasemotte

Cher-e lecteur-trice.

Merci pour vos compliments et vos encouragements enthousiastes, nous les apprécions.

L'article dont je suis l'auteur dans Le Petit ZPL n° 3 - et qui ne vous a pas complètement plu - parlait de la liberté de la presse. Ce que j'ai voulu dénoncer en évoquant l'épisode « Charlie Hebdo », c'est l'hypocrisie dont font preuve tous ces politiciens de gauche comme de droite à défendre en paroles la liberté de la presse tout en détruisant méthodiquement toutes les libertés... Dont celle de la presse ! L'expression « sauce bleu-blanc-rouge » désignait la récupération politique nationaliste de cet événement, visant à faire crier les foules et les faire rallier à leur panache (plus blanc du tout) au lieu de leur absence de panache ordinaire. Je maintiens évidemment ces propos.

Et nous voici en plein dans le sujet que vous évoquez, la manifestation du 11 janvier 2015 : vous avez raison, je suis resté chez moi ce jour-là. Mais je n'ai pour autant aucun mépris pour ceux qui, comme vous, y ont participé. Pourquoi n'y suis-je pas allé ? Parce que je trouvais que c'était un bien drôle d'hommage à rendre à cette bande de joyeux gauchistes que de défiler gentiment derrière Hollande et Sarkozy qui jouaient du coude à qui serait le plus en vue sur la photo de famille. Et quelle famille ! Netanyahu, Orbán étaient de la partie, champions de la paix et des libertés comme chacun sait. Personnellement, c'est peut-être la présence de ces sinistres individus que j'ai trouvé le plus « dégueulasse » pour reprendre votre expression. C'était un bien drôle d'hommage aussi à rendre à ces internationalistes, que d'arborer le tricolore en chantant la Marseillaise. Notons que Charb, rédacteur en chef de Charlie et victime du massacre s'est fait enterrer sur l'air de l'Internationale, qui proclame entre autre choses « Paix entre nous, Guerre au tyrans » ce qui a plus de gueule selon moi que le « sang impur qui abreuve nos sillons ».

Cher-e lecteur-trice, je ne vous traite ni de « facho », ni de « mouton du nationalisme » comme vous le craignez. Oui je pense comme vous qu'il faut lutter contre tous les intégristes. Mais sûrement pas à la manière de nos dirigeants, avec leurs guerres imbéciles, avec leurs polémiques débiles et crasses sur la déchéance de nationalité ou sur le burkini. Alors quand sonnent les trompettes de l'union nationale, mon choix est de me boucher les oreilles !

Bien à vous.

Alban Lebrun

Je suis arrivé avec ma famille lors de l'été 2014 à Palaiseau, nous avons acheté un appartement non loin du ferry.

Un des premiers souvenirs que j'ai de nos premières semaines de Palaisiens est une soirée cinéma en plein air organisée au ferry, nous avons passé une soirée formidable et nous nous sommes dit « quel endroit formidable et quelle chance d'habiter à côté du ferry !! » Plus tard notre fille a pris des cours de musique et de danse dans cet endroit et nous y avons vu des spectacles et des manifestations vivantes ... Bref quand nous avons appris que la municipalité souhaitait fermer cet endroit nous avons été très tristes et en colère.

Quel bonheur de lire votre journal et quelle joie de voir qu'il existe encore de vaillants défenseurs de la liberté d'expression et des lieux culturels même si ils sont sauvages. Vous pouvez me compter parmi vos amis. Et si je peux être utile à quoi que ce soit pour vous aider (dans la mesure de mes possibilités) ce sera avec joie ! Ne lâchez rien !

M.

« Je viens de Palaiseau, 91 Essonne représente » .



J'y ai appris à rouler les épaules pour me donner de l'assurance lorsque je marche seule dans la rue, le casque sur les oreilles. Je mets des intonations de banlieue dans mes phrases que j'agrémente allègrement de « mec », « meuf » et « nique ». Je mets des joggings, des baskets, des casquettes. J'écarte les jambes lorsque je suis assise pour marquer mon territoire et prendre de la place. Je crache. Je zbraa\*. Je parle verlan.

Faire croire que je suis une racaille c'est amusant parfois mais au fond ma banlieue est peace entre Paris et la campagne.

C.F.

### Contribution poétique

Bien assis sur ton canapé ou ton fauteuil  
D'où tes yeux s'accrochent aux faits divers télévisés,  
Soudainement, tu crains de voir venir à ton seuil  
De sombres individus qui voudraient t'agresser.

Comment pourrait-on contredire  
Ta volonté de protéger ce qui t'est cher.  
Face à une forte menace de nuire  
Surgissent, alors, tes réflexes sécuritaires.

Tu vis dans un monde dangereux  
Où des fous suivent leur diagonale  
Sur un échiquier où trop d'enjeux  
Menacent de faire surgir le Mal.

Ta peur est bien légitime devant cette terreur  
Qui menace tout ce qui t'est précieux.  
Mais, face aux dangers de pleine ampleur,  
La technologie te propose ce qu'il y a de mieux.

Equipé, à présent, d'un nouvel œil qui scrute  
Demeures et quartiers de façon bienveillante,  
Te voilà protégé de toutes ces brutes  
Et autres aux intentions malfaisantes.

Son efficacité est redoutable  
Car rien ne peut lui échapper.  
Grâce à sa mécanique ultra maniable  
Il est capable de tout observer.

Essaimant sur les murs bien orientés  
Vers les quartiers les plus affluents  
Tu n'as plus à craindre d'être agressé  
Grâce à cet œil thermique et pivotant.

Son existence, motivée par ta peur  
Que certains savent bien entretenir,  
Evite que, sur toi, perlent des sueurs  
Que l'angoisse sait faire survenir.

Là où le danger semblait absent  
Tu n'as pas hésité à faire appel à lui  
Ayant compris que ce qui semble innocent  
Peut, parfois, devenir ce qui te nuit

P.G



# J'irai au bout de mes brêves



• **Décalage horaire.** Vous faites partie d'une asso à Palaiseau ? Ah bon. Voilà une chouette occupation du temps libre ! Vous ne savez pas où vous réunir ? Oh merde ! La ville a donc récemment fait ouvrir, rien que pour vous, une maison des associations. Bon par contre, n'y allez pas le week-end, elle est fermée. Mais rassurez-vous, on peut toujours s'y rendre en semaine... Pas au-delà de 17h30, faudrait quand même pas déconner, on n'est pas chez les groupuscules. Travailler ou s'investir dans la vie associative, il faut choisir ! Dotée d'une seule salle de réunion, elle est disponible pour les 226 assos connues à Palaiseau. On a sorti la calculette... Si nous répartissons équitablement ces généreuses plages horaires, chaque association pourra bénéficier d'une heure de réunion tous les 29 jours. C'est vraiment pratique pour le mois de Février.

• « **Le Ferry c'est pas fini** » ? Mi-fugue, mi-raison, c'était ce que braillaient les habitué.es du bail à l'annonce de la fermeture par la municipalité en 2014. Vraisemblablement ému, Lasteyrie retwitta, folichon, ce cri d'espoir et de ralliement. C'est ainsi qu'il orchestra, en toute transparence, 18 mois de concertation, puisqu'il souhaitait faire du Ferry « l'un des fleurons artistiques de la vie culturelle du territoire ». Rien-que-ça. C'est que la sécurité du fleuron n'était pas assurée et que la facture s'élevait, selon lui, à un million d'euros. Il fallait donc, selon le maire, commencer par fermer les lieux et rassembler dans la cour les usagers en danger. Curieusement, l'Accueil Jeunes et l'Annexe du Conservatoire, mitoyens du Ferry, tétanisés également par l'avis défavorable de la commission de sécurité, purent rester au chaud (voir notre article Comment faire

mourir un lieu de vie culturelle, dans *Le Petit ZPL* n°1). « Le processus de concertation » avança pépère mais efficace, puisqu'au bout de quelques mois, le budget de sécurisation dégringola à 86 725 €. Fasciné.es par les capacités de négociation commerciale du maire, les Ferryennes et les Ferryens avallèrent donc sans mastiquer la pilule d'une réouverture promise pour le printemps 2017. Bourgeonnant de projets, il paraît que les habitué.es font désormais parasol, quelque part sous l'ombre d'un doute. Entre promesses chiffrées et processus de concertation, le collectif des naufragés du Ferry barbote et boit la tasse. Elle est amère. En effet, notre confrère, le *Palaiseau mag'*, annonce dans son édition de mars 2017 l'avènement prochain d'un gigantesque conservatoire à 10 millions d'euros, promis depuis 2014. Au service culturel, on trombone en coulisse que Le Ferry est aux oubliettes et que le Conservatoire du turf\* viendrait lui prendre la place. L'appareillage semble si minutieusement agencé que les moussaillons de la concertation sont en train de se demander si on ne les a pas, depuis le début, menés en radeau... Une histoire enfantine circule partout à Palaiseau : Le Ferry et le Conservatoire sont dans un bateau, Le Ferry tombe à l'eau, qui reste ?

• **Déphasée.** Ambiance électrique au Conseil de Quartier du centre, lorsque Mme Védrine, élue jeunesse et enfance, s'est un peu éloignée de sa spécialité. À propos du Linky, elle a déclaré, les droits dans la prise, qu'il était « *illégal pour une collectivité locale de prendre un arrêté pour s'y opposer* ». Aurait-elle disjoncté, sous l'effet mystérieux d'un champignon halogène ? En effet, des centaines de communes ont déjà refusé ces

nouveaux compteurs dits « intelligents ». C'est pas parce qu'on veut nous greffer des boîtiers futés qu'il faut nous prendre pour des câbles. Ceci dit, Mme Védrine n'était peut-être pas au courant. À l'avenir, qu'elle consulte *Le Petit ZPL*, on pourra la tenir au jus. Sinon, c'est le conseil de quartier qui pourrait bien péter un plomb. (Découvrez notre dossier à la page 6 du torchon.)

• **Bon Boulet.** Philippe Bilger, pourfendeur régulier du laxisme de la justice, admirateur d'Eric Zemmour, invité récemment au Cinépal par la mairie de Palaiseau, sait se montrer capable de douces indulgences. En effet, après que Luc Poignant (SGP FO Police) ait déclaré sur France 5 que le terme « Bamboula » restait à peu près convenable, Philou nous a offert un doux souvenir d'enfance : « *On a fait un drame de #Bamboula, [Je] me souviens de mes années de collège où ce terme était beaucoup plus sympa, presque [plus] affectueux que raciste* ». On nique ta race, Philippe, Souchien de garde, un su-sucré et des bisous\*!

\* **Dans le jargon populaire du *Petit ZPL***, l'expression « nique ta race » relève du compliment, le terme souchien est pétri de bons sentiments, les su-sucrés font mal aux dents et les bisous sont piquants.

• **Palaisien.nes, souriez !** Vous voici désormais vidéo-protégé.es ! Choses promises, choses dues, les caméras sont arrivées ! Enfin, pour le moment, il n'y en a qu'une. Elle est superbe. Coulée dans un métal blanc immaculé, la zieuteuse surveille méticuleusement le Tabac de la Gare, pour la plus grande sûreté de ses usagers. Férus du PMU, amateurs de café, fumeurs ravi-

taillés et goûteurs de bière saluent chaque matin la rassurante loucheuse. Ailleurs, la colère gronde. Au Jean Bart, au Balto, à la Fée café, au Shamrock, au Malcata, au Palais marocain, à la Vallée de la Cère, au Flash, à la brasserie Camille Claudel, au bois d'Ardenay, la jalousie boursofle. Sommes-nous des protégé.es de seconde zone ? Pourquoi on nous filme pas nous ? On n'est pas dignes du caméscope ? Big brother veut pas watching tout ?



• **Soulagement.** Dénoncé.es par une mairie allergique aux convivialités spontanées, les fêtard.es du Ferry ont reçu tour à tour un fort joli mot doux du tribunal d'instance de Palaiseau. Mis.es en choses pour tapage nocturne, les voilà hors de cause. Déjà qu'ça faisait les détendu.es, maintenant ça joue les relaxé.es.



Quatorze espions décortiquent tes faits et miettes  
Des yeux affreux ont pris rendez-vous sous ta robe  
Ton logarithme  
S'est fait griller  
Dans sa cachette

Un voyant rouge hurle aussitôt qu'il y a un microbe  
Ils ont placé trois cents micros dans tes babouches  
Un gros mouchard qui tousse encor dans ton buvard  
Un indiscret explore à fond quelques sous couches  
Six cents bavards t'épient peinards dans ton plumard

Un technocrate a repensé la prévention  
L'opération a démarré à l'opéra  
Un inconnu a prolongé ta détention  
Et ce passage est surveillé par caméra

Bricosaure, Tombé Dans Les Panneaux 2.

## Gros mot du numéro

**Matraculer** : verbe trans. Pénétrer violemment, et par inadvertance, l'orifice du rectum d'un banlieusard à l'aide d'une matraque. « *Le policier exigea mes papiers. Je ne les avais pas. J'ai alors ressenti une douleur extrême dans les fesses, je croyais que j'allais mourir, j'ai été matraculé* ». Spécifique aux métiers de la force publique, le matraculage reste à ce jour un phénomène relativement irrationnel car dénué de toute intentionnalité. « *Putain, j'ai matraculé le bamboula, s'écria le policier, stupéfait.* »

Mohamed AIR



## • LEXIQUE :

- Askip : Abv. À ce qu'il paraît.
  - Bicrave : Vendre du teuchi.\*
  - Péta : Voler, du verlan de taper.
  - Saucé : État de satisfaction.
  - Teuchi : Genre tu sais pas c'est quoi.
  - Tièp : Faire pitié.
  - Trolller : Saboter une conversation ou provoquer un débat houleux, en général sur internet.
  - Turfu : Futur en verlan.
  - Zbraa : Voir Zbraaahhh. Onomatopée polysémique pouvant exprimer la joie.
  - ZPL : Zopal, verlan de Palaiseau.
- Exemple : « *ZBRAH, Lulu il est trop saucé, askip il a péta un Petit ZPL pour le bicrave contre du teuchi, ce troll du turf.* »

## Askip\*

Askip le maire de Palaiseau habite à Palaiseau  
Askip au vœux du maire il y avait Valérie Péresse

Askip « Palaiseau est un territoire qui bouge, un territoire avec une dynamique extraordinaire »  
Askip « à Palaiseau va se jouer l'avenir de la France »  
Askip il faut consommer local

Askip la tartiflette des vœux du maire venait de Rouen  
Askip le tabac de la gare est super vidéoprotégé

Askip si tu fumes le maire va te balancer à tes darons  
Askip fumer tue  
Askip *Le Petit ZPL* fait de la prévention  
Askip la Maison des Associations c'est la maison des associations

## PUB

offerte par le service com de la ville

Signalez-les tous!

Vous êtes peut-être tombé dans euh... devant ce panneau, présent dans toute la ville:

L'application TellMyCity n'attend qu'à être téléchargée sur vos smartphones\*! Avec ce *PokemonGo!* citoyen et participatif, impliquez-vous activement dans votre ville et la sauvegarde de la planète. Vous croisez un gros détritrus par terre? Prenez-le en photo: quelqu'un viendra le ramasser à votre place! Plus de 151 détritrus et tags différents n'attendent que vous pour se faire capturer. Démarrez l'aventure et devenez le plus grand dresseur d'oreille de tous les temps!

\*téléphones intelligents



# LE PETIT ZAZ

